



MÉMOIRE DE RECHERCHE

Année académique 2020-2021

Master X-HEC Entrepreneurs

L'entrepreneuriat comme outil de lutte contre la pauvreté

Benoit Floquet

Sous la direction de Christophe Robert,
délégué général de la fondation Abbé Pierre

Date Soutenance : Mercredi 1er décembre 2021, 11h

Jury :

☒ Rapport ouvert au public

☐ Rapport confidentiel

Please leave your message
Leave a message



Table des matières



Table des matières	1
0. Introduction	6
1. Qui est l'auteur de ce mémoire ?	6
a. Parcours académique avant l'engagement social	6
b. Début de l'engagement social à l'ISAE-Supaéro	7
i. Le Pôle Solidarité	7
ii. OSE	8
iii. Zakat	8
c. 1ère année master Polytechnique	9
d. Césure	9
i. G. et la bonté pure	10
ii. Z. et le Collectif	12
iii. Solange et le coeur sur la main	13
iv. Début de Tirelires d'Avenir	13
e. 2ème année master HEC	15
i. Projet micro-crédit	15
ii. Avancées Tirelires d'Avenir	16
2. Pourquoi écrire ce livre	18
I. Analyse de la situation actuelle	20
1. Les publics touchés	20
a. La pauvreté c'est quoi ?	20
i. Tentative de définition	20
La pauvreté monétaire	21
La pauvreté en conditions de vie	22
Les dimensions cachées	22
ii. Ampleur du phénomène en France	23
Pauvreté selon l'activité en 2018	24
Pauvreté selon le département en 2017	25
Pauvreté selon la composition du ménage	26
iii. Evolution en France	27
Indicateurs de pauvreté de 1997 à 2018	27
b. Les Sans Domiciles Fixes	28
i. Définition	28
ii. Evolution	29
iii. Ampleur du problème	29
c. Les Jeunes Majeurs sans soutien familial	29



Le soutien financier	30
Le lien social	31
Les différents profils de jeunes	31
2. Les acteurs de la solidarité	32
i. Solidarité professionnelle	32
La sécurité sociale	32
ii. Solidarité nationale	32
a. Acteurs publics	33
i. Le système de de protection sociale dans son ensemble	33
Dépenses de protection sociales et parts de l'aide et de l'action sociales dans ces dépenses en 2014 (Tableau et détail des champs en Annexe 2)	33
ii. Les départements	34
iii. L'Aide Sociale à l'Enfance	35
L'aide à domicile	36
Les mesures de placement	36
Mesure administrative de placement	36
Mesure judiciaire de placement	37
Placement direct	37
iv. Les missions locales et Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)	37
Mission Locale	37
Fond d'Aide aux Jeunes	37
b. Associations	38
i. Les deux modèles de fonctionnement	38
Figure 1 - Concentration des ressources courantes et du bénévolat en 2018	39
ii. Les domaines d'activité des associations	40
Répartition des associations employeuses et non employeuses par domaine d'activité principal	40
Ressources courantes des associations employeuses et non employeuses par domaine d'activité principal	41
Ressources humaines salariées et bénévoles des associations employeuses et non employeuses par domaine d'activité principal	42
c. Acteurs privés	44
i. Insertion par l'Activité Economique	44
Les structures de l'IAE	44
L'accompagnement au sein des IAE	44
Le parcours d'insertion	45
Difficultés sociales données	47
II. Les différentes problématiques	48
1. Le logement	48



a. Ce qui est problématique	49
Absence de domicile personnel	49
La violence de la rue	49
Conditions sanitaires déplorables	50
La domiciliation, un droit compliqué	50
Accueil en hébergement, trop de demandes	51
Les nuitées d'hôtel	52
Les habitats de fortune comme dernière solution	52
L'accès au logement	53
Les difficultés pour se maintenir dans un logement	53
b. Pistes pour répondre à ces problématiques	55
La domiciliation	55
Hébergement d'urgence, les tiny houses	55
Hébergement de transition avec des citoyen.ne.s	57
Occuper les logements vacants ou espaces vacants	57
Développement de l'intermédiation locative	58
2. L'accompagnement social	59
a. Présentation	59
Les étapes	59
b. Problématiques	59
Limitation dans le temps	59
Individualisation au lieu de personnalisation	60
Perte de confiance	60
c. Pistes de solution	60
Repairs, accompagnement par les pairs	61
3. Le soutien financier	63
a. Problématiques	63
i. Positionnement idéologique	63
Focus trop important sur l'insertion professionnelle	64
Eligibilité	65
Attribution	65
b. Pistes de solution	66
Ne pas dissocier l'insertion professionnelle de l'insertion sociale	66
Ne pas imposer le suivi de formations pour le soutien financier	66
Raccourcir les délais d'obtention, augmenter les montants maximums, rallonger les droits	66
Soutien financier inconditionnel de Tirelires d'Avenir	66
Attribution et suivi	67
Premiers résultats	68



RSA pour les jeunes à Lyon	69
Contrat d'engagement 2022	69
4. Le lien social	70
a. Problématique	70
Pauvreté et lien social	70
Lien de filiation	71
Lien de participation élective	71
Lien de participation organique	71
Lien de citoyenneté	72
Fragilisation et rupture des liens	72
Désocialisation et clochardisation	73
Resocialisation	74
b. Pistes de solution	74
Lien Social chez le Carillon	74
Mentorat Côte à Côte chez Tirelires d'Avenir	75
III. Perspectives d'avenir	77
Financement de l'innovation associative : les contrats à impact social	77
Présentation	77
Remboursement	78
Historique	78
Perspective	78
Changement en politiques publiques	78
IV. Annexe	80
Annexe 1 - Nuit de la solidarité	80
Annexe 2 - Dépenses de la protection sociale et parts de l'aide et de l'action sociales dans ces dépenses	81
V. Bibliographie	82



0. Introduction



Avant de plonger dans le vif du sujet, je me permets de faire une courte introduction pour contextualiser l'existence de ce livre. Pourquoi le sujet de la lutte contre la pauvreté alors que ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un master d'entrepreneuriat technologique ? Qu'est ce qui fait qu'aujourd'hui j'ai cofondé une association pour lutter contre la pauvreté plutôt que de travailler dans l'aérospatial comme j'y étais prédestiné par mes deux premières années d'école d'ingénieur.e?

Si je vous propose cette introduction sur ma personne et les raisons de l'écriture de ce mémoire, c'est parce que je suis convaincu qu'elles ont un rôle argumentaire à jouer dans ce travail de recherche sur la lutte contre la pauvreté. Je vous laisse en juger par vous même...

1. Qui est l'auteur de ce mémoire ?

Né à Montmorency dans le Val d'Oise, j'ai grandi dans ce même département à Deuil la Barre. Cette ville m'a toujours fasciné par la diversité de ses habitants. Elle est située entre Epinay sur Seine dans le 93, avec des classes sociales plutôt populaires, et Enghien les Bains dans le 95, seule commune en Ile de France avec un casino !

Le contraste est saisissant mais j'ai toujours apprécié cette réalité car elle m'a permis de côtoyer des gens de milieux différents. Je n'ai jamais eu qu'un seul groupe d'ami.e.s, toujours une multitude de groupes différents entre lesquels je naviguais et que je pouvais rassembler.

Cette volonté de côtoyer tout le monde, de m'entendre avec tout le monde et de les rassembler est quelque chose qui a définitivement joué un rôle par la suite !

Avant mon BAC, mon enfance peut se résumer en quelques lignes. Je joue beaucoup au football sur mon temps libre avec les enfants du quartier, je pratique la gym à haut niveau dans mon club jusqu'à participer à plusieurs championnats de France, je suis un très bon élève mais j'obtiens peu souvent les félicitations car je préfère m'amuser avec les élèves qui mettent l'ambiance dans le fond de la classe.

a. Parcours académique avant l'engagement social

Après mon Baccalauréat scientifique obtenu avec mention Très Bien, je suis parti en classe préparatoire aux Écoles d'ingénieur.e.s. Je m'en sortais très bien en mathématiques et en physique, et j'aimais bien résoudre des problèmes scientifiques. J'ai fait 3 ans car j'ai redoublé la deuxième année pour avoir une meilleure école au concours et avec du recul je peux dire que j'ai assez bien vécu cette période.

Il faut dire que mes parents m'ont financé durant toute la durée des études, je n'avais à m'occuper de rien si ce n'est de réussir et de les rendre fier ! Lors de ma 3ème année, je me



sentais un peu mal de leur faire payer une nouvelle année de loyer, surtout que je ne m'étais pas senti à la hauteur lors de mon premier passage des concours, j'ai donc quitté le studio que je louais pour retourner chez mes parents en banlieue.



La fortune m'a souri car la mère d'un très bon ami également en prépa m'a proposé de m'héberger pour m'éviter de faire les longs trajets paris-banlieue chaque jour. Cette opportunité m'a permis de bien me concentrer et de réussir à intégrer l'école que je voulais : l'ISAE-Supaéro.

b. Début de l'engagement social à l'ISAE-Supaéro

Lors de mon arrivée à l'ISAE-Supaéro, j'étais persuadé de vouloir travailler dans le domaine du spatial, et c'est bien pour ça que j'avais choisi cette école. Sauf qu'une fois les cours commencés, je me suis rendu compte que je n'appréciais guère de faire des calculs assistés par ordinateur. Du point de vue de la forme, ça ne me convenait plus de faire des maths et de la physique. Du point de vue du fond, je me posais de plus en plus de questions sur la nécessité de construire des avions et de participer à la conquête spatiale. J'avais l'impression qu'on avait encore beaucoup à faire sur Terre avant de se tourner vers l'espace pour aller conquérir Mars...

Afin de trouver du sens à ce que je faisais, lors de ma première année je me suis engagé dans des clubs associatifs au sein même de l'école. Ces activités sont une véritable opportunité pour compléter la formation académique et acquérir des expériences supplémentaires.

i. Le Pôle Solidarité

La première responsabilité que j'ai eu dans ma vie a été de gérer ce pôle du Bureau des Elèves qui avait pour mission d'aider des étudiant.e.s en difficulté socio-économique. Le Pôle Solidarité avait été créé un an auparavant par mon prédécesseur. Son fonctionnement était extrêmement intéressant, mais je ne m'en étais pas rendu compte à cette époque et c'est seulement maintenant que j'écris ces lignes que je mesure à quel point cette expérience m'a mis sur la voie de Tirelires d'Avenir.

La mission initiale du Pôle Solidarité était de permettre à tous les étudiants de participer aux activités de cohésion. Il était injuste que sous prétexte d'un manque de moyens financiers, un étudiant ne puisse participer au week end d'intégration, qu'il ne puisse s'inscrire aux différentes activités sportives ou culturelles. En effet ces activités sont primordiales pour créer du lien et de la cohésion au sein de la promo et pour éviter que les étudiant.e.s les plus précaires se retrouvent isolé.e.s entre eux, ne pouvant participer aux activités coûteuses...





Nous avons donc un système qui permettait de financer une partie de ces coûts via le budget interne du Bureau des Elèves. Nous travaillions en collaboration avec la psychologue de l'École qui évaluait les demandes des élèves en regardant les 3 derniers relevés bancaires. Cela permettait de se faire une idée du reste à vivre mensuel et de se positionner sur la validité de la demande. Cette collaboration avec la psychologue était primordiale car en tant qu'élève d'école d'ingénieur.e nous n'avions aucune expérience dans le social.

Parallèlement à ce soutien financier, nous avons également développé une activité circulaire. Chaque semaine, différentes associations organisent des événements dans le foyer de notre école et nous avons le droit à des plats cuisinés par les étudiant.e.s. Afin de ne pas gâcher les invendus et les restes, nous avons mis en place des distributions solidaires. Vers la fin de mon mandat d'un an, j'avais également travaillé sur la récupération des meubles et fournitures des élèves quittant le campus ou leur collocation, pour les donner aux nouveaux et nouvelles arrivant.e.s en difficulté socio-économique.

Ce projet a vraiment été la première pierre angulaire de ma prise de conscience sociale. C'est grâce à ce projet que j'ai commencé à m'engager et trouver du sens dans ce que je faisais.

ii. OSE

Suite à cet engagement naissant, je me suis rapproché d'une structure incroyable à l'ISAE Supaéro : le dispositif OSE qui œuvre pour l'ouverture sociale. A travers différentes activités, ils font de la sensibilisation à destination des collégiens et lycéens de QPV ou de zones rurales pour les orienter vers des études d'ingénieur.

C'est en côtoyant Joël, Cécile, et Emilie que j'ai pris la mesure du travail qu'il nous reste à faire sur l'égalité des chances mais aussi du bonheur que cela apporte d'œuvrer pour faire avancer cette cause !

iii. Zakat

Fort de ces inspirations, lors de ma deuxième (et dernière) année à l'ISAE Supaéro, j'ai travaillé sur un projet académique nommé "Zakat". On peut dire que c'est le premier projet entrepreneurial que j'ai mené.

Le concept était simple : digitaliser l'aumône. Via une application de paiement mobile, chaque citoyen aurait pu donner quelques centimes par jour à des personnes de la rue. Avec mes camarades, nous pensions que cela permettrait aux mendiants de ne pas faire la manche et donc de gagner du temps sur leur journée pour faire autre chose.



Nous avons travaillé 3 mois sur le projet, nous avons rencontré une vingtaine de personnes de la rue, une association toulousaine qui fait des maraudes et le fondateur d'une startup qui avait une technologie intéressante pour offrir un moyen de paiement à nos bénéficiaires une fois l'argent récolté.



Ce projet plein de promesses a été mis en pause par la suite car je suis parti de Toulouse pour m'engager dans un master d'entrepreneuriat à l'Ecole Polytechnique en région parisienne.

c. 1ère année master Polytechnique

Lors de cette année d'étude dans la prestigieuse école d'ingénieur.e, j'ai suivi la filière "Entrepreneuriat" ce qui m'a permis de découvrir vraiment de quoi il s'agissait. On a pu faire nos bases sur quelques petits projets à mener. Je n'avais pas encore le temps de me consacrer à plein temps à un projet entrepreneurial car il y avait des cours scientifiques de haut niveau à suivre, mais à la fin des 6 mois à l'Ecole Polytechnique, je connaissais les principales étapes de la création d'une startup grâce au cours de Bruno Martinaud.

Je suis ensuite parti en stage chez Wemind, une startup qui propose des offres d'assurances (Mutuelle, Responsabilité Civile Professionnelle, Prévoyance..) à des travailleurs et travailleuses indépendant.e.s. J'ai été séduit par leur volonté de lutter pour l'égalité d'accès aux droits sociaux. En plus de l'activité commerciale de Wemind, ils ont une activité de plaidoyer en militant pour une meilleure prise en charge sociale des indépendant.e.s.

J'ai été très touché par la vision de Mikael et Hind les deux cofondateurs de Wemind. ça a nourri mon envie d'allier entrepreneuriat et impact social et ça m'a également fait comprendre qu'il fallait voir le changement le plus loin possible, notamment en changeant les lois pour avoir un impact systémique.

En plus de cette inspiration, Hind m'a beaucoup poussé à me relancer sur Zakat, le projet que j'avais initié à Supaéro. C'est en suivant ces conseils que sur les deux derniers mois de stage chez Wemind, à partir de juillet 2019, je me suis lancé pour de bon dans l'aventure entrepreneuriale.

d. Césure

Comme toute bonne aventure entrepreneuriale qui se respecte, j'ai commencé par un gros travail d'exploration de terrain afin de comprendre qui allait être la cible de mon projet dans un premier temps. Pour ce faire j'ai eu la chance d'être accompagné par Makesense, une structure qui a de multiples activités et dont l'une d'entre elles est d'accompagner des entrepreneures et entrepreneuses à impact.





En juillet 2019, je me suis donc lancé via le programme Sprint de Makesense qui consiste en une introduction à l'entrepreneuriat via un accompagnement à distance combiné à l'émulation d'une promotion de 15 personnes déterminées à avoir un projet à impact. C'est à ce moment-là que j'ai fait la rencontre de Louis, jeune homme de 28 ans à l'époque, qui venait de quitter son poste en gestion d'actifs chez Amundi un an plus tôt car il était en quête de sens.

On s'est tout de suite retrouvé sur notre envie d'agir pour lutter contre la précarité. Lui avait une idée de projet pour collecter des dons via un système d'arrondi solidaire dans des restaurants. Moi j'avais mon projet Zakat dont je vous ai parlé précédemment. Le courant est super bien passé entre nous, et on s'est dit qu'on pouvait avancer ensemble, combiner nos deux solutions : son moyen de collecte innovant et ma façon de redistribuer de l'argent directement à nos utilisateurs et utilisatrices !

Mais avant de créer notre projet, on est allé à la rencontre des différents acteurs du terrain, parmi lesquels 4 sont remarquables. Voici leur histoires

i. G. et la bonté pure

La première personne que j'ai rencontré lors de mon exploration de terrain et qui m'a vraiment bouleversé est G.. Ce jeune tahitien de 27 ans à l'époque a fait preuve durant toute sa vie d'une bonté incommensurable et d'une force légendaire.

La première fois que je l'ai vu, à côté de la station Ledru Rollin dans le 11ème arrondissement de Paris, il m'a demandé si j'avais un poulet rôti sur moi. Ça m'a fait rire et c'est comme ça qu'on a commencé à discuter.

Etant donné que le courant est bien passé dès le début, on a été amené à se revoir, de plus en plus. On a échangé nos numéros et on allait se poser pour boire des bières ou fumer des cigarettes près du port de l'arsenal, tous les deux ou bien avec d'autres ami.e.s de la rue. J'en ai appris beaucoup sur lui, sa rupture familiale à l'âge de 13 ans alors qu'il vivait encore à Tahiti car ses parents n'ont pas accepté son homosexualité. Sa débrouillardise jusqu'à ses 20 ans environ aux Etats-Unis chez des membres de sa famille pour suivre des études et les payer lui-même. Son retour en France et le début de sa vie dans la rue car il était tout seul. Il a visité plusieurs villes, dans chacune d'entre elles, il vivait dans la rue : Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Paris. Et à chaque fois, il montait des collectifs pour venir en aide aux autres personnes de la rue.

C'est ça G., un gros ourson tahitien qui pense aux autres avant de penser à lui. Touché par tant de bonté en une personne, j'ai décidé de l'aider à sortir de cette situation. Après l'avoir

10/04

Please leave your message
Leave a message



consulté pour savoir s'il voulait s'inscrire dans une démarche pro active, on a commencé notre parcours du combattant !



G. partait vraiment de loin, il était hébergé chez un tiers qui était une connaissance malveillante. Il travaillait de temps en temps dans un restaurant qui le payait par chèque mais il n'avait pas de compte bancaire à son nom. Il était obligé de donner le chèque à son hôte qui l'encaissait et prenait une grosse commission dessus en guise de loyer.

G. ne pouvait pas avoir de compte bancaire car il n'avait pas de papiers. Or pour avoir des papiers il faut avoir une adresse de domicile. Sauf qu'il n'avait pas d'adresse de domicile. Or pour avoir une adresse de domicile il faut louer un logement. Mais pour le louer il faut des papiers. Et voilà, la roue de la précarité est bouclée.

Les dispositifs de domiciliation étant saturés, j'ai demandé à une personne de confiance de lui faire une fausse attestation de domicile, ce qui est illégal, mais a permis à G. d'aller à la mairie pour refaire ses papiers. C'était en novembre 2019 et à partir de là tout s'est un peu décanté.

Il a pu ouvrir un compte bancaire, toucher son argent directement, il a quitté le domicile de son pote car la cohabitation devenait trop compliquée. Il est donc retourné vivre dans la rue. Entre temps ça devenait compliqué avec son employeur qui ne lui comptabilisait pas les nombreuses heures supplémentaires qu'il effectuait et il a démissionné.

C'était juste avant l'hiver, je l'ai donc aidé financièrement pour payer des nuits à l'hôtel. Ça faisait déjà un petit moment que je l'aidais en lui prêtant de l'argent pour gérer sa trésorerie, et il me remboursait quand il recevait sa paye. Grâce à ce soutien financier, il a pu passer une bonne partie de l'hiver au chaud.

Pendant tout ce temps, de juillet 2019 au début d'année 2020 et ce même jusqu'à la fin d'année 2020, j'étais extrêmement présent pour G.. J'étais la personne sur qui il pouvait compter, avec qui il pouvait parler de ses joies, de ses craintes. J'avais presque un rôle de travailleur social car je l'accompagnais dans ses démarches, mais j'avais surtout un rôle d'ami pour lui. Et je pense que c'était vraiment ce qui lui manquait pour s'en sortir !

Un peu avant le confinement, G. a trouvé un emploi dans une épicerie italienne. Il a également trouvé un appartement juste à côté dont le propriétaire était d'accord pour le louer sans garant (j'ai quand même dû payer la caution). Cette double opportunité a permis d'accélérer sa sortie de la rue même si celle-ci ne fut pas totale.

En effet, G. avait encore quelques attaches avec des personnes de la rue. Et c'est extrêmement compliqué de s'en défaire, de briser les liens avec les personnes qui ont vécu des histoires marquantes avec vous durant des années. Mais c'est nécessaire pour sortir de



la rue et créer de nouvelles connexions. Pour vous montrer à quel point la rupture a été violente, elle s'est faite en octobre 2020 lorsque nous nous sommes fait agresser par des connaissances de la rue. Ce jour-là G. a compris qu'il ne pouvait plus les côtoyer. Quand bien même ça signifiait qu'il allait passer plus de temps seul, c'était un mal nécessaire.



Depuis, G. se porte bien. Il travaille toujours dans l'épicerie italienne, vit dans un nouvel appartement un peu plus grand, il a un copain et son moral est relativement haut !

ii. Z. et le Collectif

Lorsque je passais beaucoup de temps avec G., on se baladait souvent sur Paris. Un jour on s'est retrouvé sur la place de la République et avant son arrivée j'ai aperçu un homme qui distribuait de la nourriture et des vêtements aux personnes de la rue. Je suis allé le voir pour discuter. Il m'a expliqué qu'il gérait un collectif qui faisait de la récupération alimentaire et vestimentaire pour éviter le gaspillage et le redistribuer aux plus démunis.e.s.

Lorsque G. est arrivé, ils se sont extasiés mutuellement et se sont sautés dans les bras ! C'était fou de voir tant de joie entre ces deux colosses, ils m'ont expliqué après qu'ils avaient fondé le collectif ensemble il y a quelques années de ça alors qu'ils vivaient eux même à la rue ! G. ne savait pas que Z. avait continué le collectif à la suite de son départ.

Ce collectif fait un travail extraordinaire qui m'a beaucoup inspiré lors de mon exploration de terrain. Ils ont une grosse capacité à mobiliser des jeunes collégien.ne.s et lycéen.ne.s pour faire du bénévolat. Celui-ci consiste en une tournée des boulangeries, restaurants, magasins de quartier en leur demandant les invendus. Il consiste également en une collecte au sein de son réseau personnel, des vêtements non utilisés pour les redistribuer. Et enfin il consiste en des sessions de sensibilisation à l'entrée des magasins pour demander un don de produits hygiéniques.

Cette organisation agile mais bien rodée permet chaque semaine, en fonction de la disponibilité des bénévoles et de la générosité des donateurs, de faire des distributions le samedi pour une cinquantaine de personnes ainsi que d'autres distributions plus petites les jours de semaine.

Avec le collectif on a également organisé un Noël de la rue en 2019 et en 2020 ! Cet évènement a permis de distribuer 200 repas et cadeaux aux personnes de la rue, d'avoir également des échanges avec les bénévoles et d'apporter beaucoup de joie !

Ces activités menées avec le collectif ont été extrêmement enrichissantes ! Le format du collectif est super intéressant car il a permis notamment pendant le confinement de rester mobilisé pour aider les personnes de la rue (contrairement à de nombreuses associations qui ne pouvait plus mobiliser leurs bénévoles). Par contre l'aspect non déclaré pose des



soucis de pérennité. Enfin, aucune source de financement n'est accessible, la responsabilité de chacun est mise à mal dans le cas de denrées contaminées, et surtout aucun accord n'est établi avec les "fournisseurs". Ce dernier aspect était d'autant plus problématique que depuis quelques années, le marché de l'économie circulaire s'est beaucoup développé avec des acteurs comme Phoenix ou TooGood ToGo. Désormais le collectif est en compétition avec des acteurs légaux qui rapportent du chiffre d'affaires au restaurant. Entre le fait d'être dans l'illégalité (car il est interdit de donner ses invendus à des particuliers) par philanthropie ou être dans la légalité et gagner de l'argent, le choix est vite fait pour de nombreuses structures.



iii. Solange et le coeur sur la main

Une autre personne que j'ai rencontrée durant cette exploration de terrain est Solange. Cette mère d'origine congolaise transpire la joie de vivre. A son arrivée en France elle a vécu dans la rue. Depuis elle s'en est sortie et met ses talents de cuisinière au service des plus démunis. A côté de son activité de traiteur, elle distribue de nombreux repas pour les migrants vers la porte de la Chapelle.

Sa spécificité réside dans le fait qu'elle cuisine des repas chauds et d'influence africaine. Par rapport à des invendus de magasin de type sandwich, ces repas apportent beaucoup de soleil dans les journées des migrants.

L'organisation de ces distributions était également sympathique. On se retrouvait au foyer pour femme de Solange, on cuisinait avec d'autres femmes hébergées qui étaient bénévoles. Puis on partait avec une centaine de barquettes minimum dans des caddies pour aller les distribuer aux portes de la Chapelle et d'Aubervilliers.

Ces actions auxquelles j'ai participé m'ont beaucoup appris, notamment sur la complexité logistique de gérer des bénévoles, des collectes et des distributions. J'ai aussi compris qu'on apportait beaucoup de joie aux personnes de la rue, mais que les bénéficiaires du collectif n'étaient pas comme G., ils étaient beaucoup plus éloignés d'une réinsertion. Dans ma quête d'impact et de résolution systémique d'un problème sociétal, j'avais du mal à imaginer me lancer dans un projet aussi compliqué.

iv. Début de Tirelires d'Avenir

Suite à ces différentes expériences, avec Louis on se rend compte de plusieurs choses.

Déjà, on ne pourra pas lutter contre la précarité à sa source avec de l'aide alimentaire et du bénévolat. Il faudra faire un effort beaucoup plus important ! En plus de ça, on a vu avec G. l'importance de l'accompagnement social dans un second temps (souvent après une aide de première nécessité) ainsi que de la nécessité des liens sociaux.

12/04

Please leave your message
Leave a message



On s'est donc tourné vers des associations qui accompagnent socialement des personnes et luttent contre leur exclusion. La première association à nous avoir ouvert ses portes est la délégation parisienne de la fondation Le Refuge en la personne de Léa Bouchard.



Il s'agit de notre 4ème et dernière rencontre marquante fin 2019, celle qui a conclu notre exploration de terrain, celle qui nous a mis sur la voie de ce qu'on voulait faire. En effet grâce aux dialogues avec Léa, la déléguée régionale, Samy et Alice les deux travailleurs sociaux ainsi que les jeunes accompagné.e.s par Le Refuge nous avons compris que nous avions trouvé notre positionnement.

Toujours dans cette optique de lutter contre les sources de l'extrême précarité, avec Louis nous voulions trouver un moyen d'agir de manière systémique pour sortir les personnes de la rue. Or avec notre temps passé au plus près des personnes de la rue, nous avons estimé que certains n'avaient ni l'envie ni les moyens de se mobiliser pour en sortir. G. faisait partie des exceptions. Je ne sais pas à quel point ce constat est véridique dans les faits, mais il nous a permis de nous faire une raison. Il nous semblait trop difficile de nous engager dans un projet pour sortir les gens de la rue.

Dans ce cas, il faut leur éviter de tomber dans la rue ! En discutant avec les équipes du Refuge, nous avons compris la situation compliquée dans laquelle les jeunes se trouvaient. En l'absence de RSA avant 25 ans, il n'existe pas d'aide inconditionnelle pour les jeunes majeur.e.s en rupture familiale, c'est-à-dire donc les parents n'apportent plus de soutien. Le Refuge prend alors en charge l'hébergement et l'accompagnement social pour ces jeunes hommes et femmes LGBTQIA+, mais la question du soutien financier reste non répondue.

Les aides sociales autres que le RSA pour les jeunes sont trop contraignantes, peu accessibles. Les jeunes se retrouvent alors dans un besoin financier qui pousse certains à se débrouiller par eux même : prostitution, vols, travail au noir. Quand l'Etat n'est pas là pour vous aider, vous devez vous en sortir par vous même. Le problème c'est que ces activités nuisent à l'accompagnement social des associations qui peinent à mobiliser les jeunes sur des parcours de vie cohérent et une intégration professionnelle.

Avec Louis on décide donc de se concentrer sur les jeunes majeur.e.s en rupture familiale. On travaillera avec des associations prescriptrices qui nous mettront en relation avec les jeunes qui ont des besoins financiers. C'est ainsi qu'on dépose les statuts de notre association, qu'on trouve un premier restaurant partenaire pour mettre en place l'arrondi solidaire et qu'on définit le lancement au 16 mars 2020, soit un jour avant le 1er confinement...

44/04

Please leave your message
Leave a message



Pendant tout le 1er confinement et même pendant l'été qui a suivi, nous n'avons pas pu tester véritablement notre solution dans les restaurants car ceux-ci avaient d'autres préoccupations. Nous avons pu financer les premiers jeunes grâce à la trésorerie obtenue précédemment grâce à des concours ainsi qu'à la générosité des clients d'un magasin partenaire chez qui nous avons pu mettre en place un système d'arrondi solidaire : Les Saisonniers.



e. 2ème année master HEC

Lors de la deuxième année du master Entrepreneurat X-HEC, j'ai étudié dans la prestigieuse école de commerce HEC. Toujours dans l'optique de me former à l'entrepreneuriat à travers du contenu académique mais aussi et surtout des projets de terrain proposés par des entrepreneurs et entrepreneuses.

J'ai eu notamment la chance de travailler pour la première mission de l'année sur un projet de création d'entreprise lié au micro-crédit. Je vais vous le présenter par la suite.

i. Projet micro-crédit

Le micro-crédit est un concept créé par Muhammad Yunus au Bangladesh dans les années 90 afin de sortir les populations locales de la pauvreté. L'idée était simple et géniale : permettre d'engager des prêts sur des petites sommes d'argent pour démarrer une activité entrepreneuriale (en France on parlerait d'auto-entreprise).

Ces prêts étaient engagés au sein d'un groupe de quelques personnes, en majorité des femmes¹. L'idée réside dans le fait que la pression sociale du groupe pousse chaque membre à se débrouiller pour réussir à rembourser sa partie du prêt. D'après la Grameen Bank, ce sont plus de 50 millions de Bangladais qui sont sortis de la pauvreté grâce à ce type d'emprunt.

Nous avons pour mission d'étudier la faisabilité de ce projet dans un pays comme la France. Il existe plusieurs organismes qui délivrent des micro-crédits : ceux-ci sont séparés entre micro-crédits personnels et micro-crédits professionnels. La différence réside dans le type de projet financé. Pour les premiers, il s'agit la plupart du temps de dépense pour accéder à une mobilité et un emploi, pour le second il s'agit bien souvent d'un premier crédit pour ensuite en contracter un second auprès d'une banque classique dans l'optique de créer son entreprise.

¹ Étude de la Grameen Bank- Le microcrédit au Bangladesh comme moyen d'*empowerment*, Valérie Gilbert, janvier 2009, Chaire C.A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement, UQAM, janvier 2009



Les publics cibles dans le premier cas sont en majorité des personnes bénéficiaires du RSA. Ce sont ceux qui nous intéressent dans le cas de notre étude sur la lutte contre la pauvreté. Mais les chiffres montrent qu'au final il leur est très difficile d'être éligible à ce type de crédit. Selon le rapport de l'observatoire de l'inclusion bancaire, sur les 300.00 demandes de microcrédits, seulement 20.000 ont été validées. Suite à des appels avec des structures qui proposent des microcrédits, on a obtenu l'information selon laquelle sur plus de 1000 demandes entrantes dans une structure alsacienne, seulement 54 microcrédits ont été accordés.. Après avoir discuté avec quelques personnes ayant fait des demandes de microcrédits, on s'est rendu compte que le fait de s'endetter était une charge mentale non négligeable pour ces personnes !



On voit donc que ce dispositif ne permet pas de lutter au mieux contre la pauvreté.

ii. Avancées Tirelires d'Avenir

A partir de septembre 2020, nous avons diversifié l'activité de Tirelires d'Avenir. On a lancé les premières sessions d'un programme de mentorat pour compléter notre action. Mais pourquoi faire ?

Depuis le début de notre activité en mars 2020, nous avons porté une importance cruciale avec mon associé à être le plus proche possible des jeunes que nous aidons financièrement. Déjà d'un point de vue pratique, nous étions deux et donc on devait s'occuper de toutes les tâches. Mais surtout d'un point de vue de l'apprentissage. En effet nous avons envie de comprendre leurs attentes et leurs appréhensions dans la vie en générale mais aussi celles liées à leur situation.

Nous avons réussi à développer une relation horizontale ce qui nous a permis de créer des liens de confiance avec la plupart des jeunes. On discutait librement de tout et de rien avec eux. A tel point que leurs travailleurs et travailleuses sociaux nous faisaient part de leur gain de confiance et de leur sérénité lié aux interactions que nous avons avec eux. De notre côté on s'est pris des grosses claques dans la gueule et des bonnes doses d'humilité en écoutant leur parcours et leur abnégation.

On s'est dit qu'un truc sympathique était en train de se passer. Par notre posture, on arrivait à créer une relation de confiance qui apportait différemment mais sincèrement aux deux parties. On s'est donc dit qu'il fallait développer ça avec des bénévoles et c'est ce qu'on a fait !

En complément de notre soutien financier, nous avons lancé deux sessions de mentorat, une première avec 6 binômes en Octobre, une seconde avec 9 binômes en mars.



Cette découverte a permis de se rendre compte de l'importance du lien social pour assurer une autonomie durable. En effet, comment penser l'insertion professionnelle quand vous avez un réseau qui se limite aux autres bénéficiaires de votre association ?



Je ne sais pas vous, mais de mon côté, la plupart des expériences professionnelles que j'ai eues sont venues de contacts personnels...

A côté du mentorat, le soutien financier s'est étendu à la ville de Marseille en mars 2021. Cette ville possède la mission locale la plus grande de France. Ce dispositif financé par l'Etat vient en aide à des jeunes en situation précaire via un accompagnement pour l'insertion professionnelle qui peut passer par un soutien financier nommé "garantie jeune". Le fait même qu'une structure de l'Etat fasse appel à une association qui a à peine 1 an d'existence pour financer ses jeunes montrent bien l'ampleur du problème.

Voilà vous en savez assez sur Tirelires d'Avenir et moi pour commencer à rentrer dans ce livre. Juste avant de commencer, je vais vous dire pourquoi j'ai écrit ce livre et pourquoi vous devez le lire.

17/04

Please leave your message
Leave a message



2. Pourquoi écrire ce livre



Mémoire de master, or mon master a duré 3 ans, durant lesquels j'ai bossé 2 ans sur mon projet Tirelires d'Avenir. C'est donc normal que ça prenne une place prépondérante !

J'écris ce mémoire dans le cadre de mes études d'entrepreneuriat pour le master X-HEC. On pourrait penser qu'il s'agit juste d'un travail académique permettant de valider mon diplôme.. Et pourtant il s'agit de bien plus que ça !

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser au sujet de la lutte de la pauvreté, je n'y connaissais pas grand chose. Je savais qu'il y avait des gens qui faisaient la manche, des personnes qui dormaient dans la rue et puis c'est à peu près tout en fait.

Puis je m'y suis intéressé progressivement et j'ai essayé d'appliquer une démarche entrepreneuriale. D'abord comprendre la problématique, ensuite prototyper une solution, la tester et passer à l'échelle.

Si je vous raconte tout ça, c'est pour vous montrer que ce livre n'est pas qu'un simple mémoire de master, c'est une tentative de mettre à l'écrit l'ensemble des savoirs que j'ai pu acquérir depuis que je me suis intéressé à la lutte contre la pauvreté.

Vous allez donc y trouver à la fois des anecdotes sur mes histoires personnelles, celles des personnes que j'ai rencontré mais aussi des faits tirés de recherches scientifiques ou de rapports d'associations.

Je vais tenter de l'organiser selon la logique entrepreneuriale pour chaque verticale qui me semble pertinente à étudier : logement, accompagnement social, lien social, soutien financier. Il y a sûrement d'autres thématiques intéressantes à étudier pour traiter de la pauvreté, je pense notamment au handicap. Mais je n'ai pas du tout les connaissances pour en parler...

La logique entrepreneuriale sera assez simple : Analyse de l'existant va une exploration de terrain. Mise en avant de solutions innovantes qui répondent aux problématiques actuelles.

Tout ça dans le but de comprendre cet écosystème et de donner des pistes de développement de ce qui pourrait être fait pour agir et changer les choses. Car depuis que j'ai commencé à m'y intéresser, je n'ai pas cessé de vouloir construire des projets entrepreneuriaux pour lutter contre la pauvreté. Du coup je vais proposer des pistes, n'hésite pas à piocher là dedans, qui sait ça pourrait servir à l'un ou l'une d'entre vous pour créer une nouvelle structure à impact social !

10/04

Please leave your message
Leave a message



Au passage, ce livre est un peu la suite logique d'une intervention que j'ai faite lors du Tedx Isae Supaero à toulouse en septembre 2020. Donc si ça vous intéresse, vous pouvez taper "Tedx Benoit Floquet" sur Youtube².



² Comment éradiquer la pauvreté en France? | Benoit Floquet | TEDxISAESUPAERO

Please leave your message
Leave a message



I. Analyse de la situation actuelle



Avant de partir dans tous les sens, de proposer plein de projets pour aider les personnes à sortir de la précarité, on doit se poser la question : Où est ce qu'on en est aujourd'hui ? Qui sont les personnes dont on parle ? Qui sont les acteurs ou dispositifs existants pour les aider ? Une fois qu'on aura bien débroussaillé tout ça, on pourra commencer à s'intéresser aux problématiques de personnes en situation de précarité.

1. Les publics touchés

Depuis le début du livre, je vous parle de lutte contre la pauvreté ou lutte contre la précarité, et j'ai surtout abordé la thématique des personnes Sans Domiciles Fixe ou bien du sans-abrisme.

A des fins pédagogiques, mais aussi pour comprendre la problématique de manière globale, dans le cadre d'une démarche entrepreneuriale il est intéressant de prendre un peu de hauteur. On fait souvent la différence entre marché "adressable" et marché "global" lorsque l'on tente d'évaluer la taille d'un marché avant de se lancer dans un projet entrepreneurial.

Ici nous bannirons l'appellation "marché" car je n'adhère pas à cette vision mercantile lorsqu'on tente de répondre à un problème sociétal. Par contre on peut utiliser cette distinction pour différencier une cible globale qui correspondrait à l'ensemble des personnes qualifiées de pauvres en France en opposition à une cible adressable qui correspond au personne qui ont un même problème et à qui on apporte une solution. Par exemple dans le cas de Tirelires d'Avenir, la cible adressable correspond aux jeunes majeur.e.s en rupture familiale. Pour le Collectif la cible correspond aux personnes sans-abris.

Nous allons donc commencer par la cible globale.

a. La pauvreté c'est quoi ?

i. Tentative de définition

De prime abord, on se doute bien que la pauvreté est relative. Être pauvre en France ou être pauvre au Yémen ne signifie pas la même chose. Les niveaux de vie des deux pays étant différents, on ne peut pas fixer un seuil absolu. Et quand bien même on pourrait donner une définition qui englobe les spécificités de chaque pays, on imagine bien qu'un millionnaire, peu importe le lieu où il se trouve, même dans un pays de milliardaires, ne saurait être considéré comme "pauvre".

Personnellement, et suite aux différentes rencontres que j'ai faites, je définirai la pauvreté comme un manque de moyens de différentes natures pour subvenir à ses besoins primaires



et secondaires. J'ai l'impression de me retrouver dans la définition de l'économiste Amartya Sen qui définit la pauvreté dans les années 80 comme un déficit de "capacités" de base permettant d'atteindre certains niveaux de minimums acceptables, variables d'une société à l'autre³. On y retrouve le fait d'être bien nourri et logé, de prendre part à la vie de la communauté et de pouvoir se montrer en public sans honte.



J'apprécie également l'approche de Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, qui donne une définition similaire en 1987 : "La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible"⁴

On voit donc que la pauvreté est multidimensionnelle, relative certes, mais surtout qu'elle implique des conséquences sur la capacité de l'individu à vivre décemment. Cette capacité est une norme sociale construite et dépend de chaque société. Son caractère multidimensionnel implique qu'on ne doit pas viser seulement les revenus, mais aussi l'éducation, la santé, les discriminations, la socialisation, l'accès aux droits...

Toutefois, les mesures officielles prennent en compte une définition tout à fait différente afin d'avoir des indicateurs quantitatifs.

La pauvreté monétaire

"Une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee, comme Eurostat, privilégie le seuil à 60 % de la médiane."⁵

En France ce seuil s'établit à 1063€ par mois en 2018 pour une personne seule et environ 2150€ pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

³ A. Sen, « Capability and Well-Being », in M. Nussbaum et A. Sen (sous la dir.), *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon Press, 1993

⁴ Définition contenue dans l'Avis adopté par le Conseil économique, social et environnemental les 10 et 11 février 1987, sur la base du rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » présenté par J. Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde

⁵ Pauvreté - France, Portrait social, site de l'INSEE



Cette définition ne dit rien des dépenses contraintes dans le budget des ménages défavorisés. De plus, cette dépendance au revenu médian ne rend pas bien compte de la réalité puisqu'une variation du revenu médian peut artificiellement modifier le nombre de personnes "pauvres".



Afin de témoigner plus précisément de l'écart de niveau de vie, on utilise aussi l'indicateur suivant : **l'intensité de la pauvreté** qui mesure simplement l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé, plus le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté et donc la pauvreté est dite intense !

La pauvreté en conditions de vie

"La pauvreté en conditions de vie mesure conventionnellement la proportion de ménages qui déclarent au moins huit restrictions matérielles parmi une liste de 27 difficultés, regroupées en quatre grandes dimensions : insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement.

Le seuil de huit privations est lui aussi conventionnel et ne doit pas être interprété comme un seuil absolu de vie décente."⁶

Cette définition a le mérite d'avoir une approche économique différente de la pauvreté monétaire, ce qui implique que "les populations repérées par ces deux indicateurs ne se recoupent que partiellement et ces indicateurs évoluent de façon distincte".

Les dimensions cachées

Comme nous l'avons vu avec les définitions de Sen et Wresinski, la pauvreté est multidimensionnelle. Or les indicateurs que nous utilisons ne mesurent que ce qui est visible et quantifiable. Or ce qui fait le fond de l'exclusion sociale c'est avant tout "le sentiment d'isolement, d'assujettissement à autrui, la maltraitance institutionnelle, la dureté des relations au travail, la stigmatisation, les discriminations, la non-participation, l'incertitude constante quant à l'avenir"⁷

⁶ Insee Références, édition 2018 - Fiches - Revenus

⁷ ATD Quart Monde, site internet



C'est ainsi que lors de ma participation au TedX Isae Supaero, j'avais tenté d'identifier plusieurs dimensions sur lesquelles il fallait agir pour lutter contre la pauvreté :

- le logement pour avoir un lieu où être en sécurité
- le soutien financier pour pouvoir subvenir à ses besoins le temps d'être autonome
- l'accompagnement social pour avancer dans toutes ses démarches (accès au droit, à la santé...)
- le lien social pour se sentir entouré et apprécié
- l'accompagnement professionnel pour trouver une activité rémunératrice



Vous allez voir par la suite qu'il faut agir sur tous ces aspects pour lutter contre la pauvreté

ii. Ampleur du phénomène en France

Les données citées par la suite proviennent de l'INSEE. L'étude a été effectuée sur un échantillon de 12.000 ménages français.

En 2019 en France, le taux de pauvreté atteignait 13,6% sur le critère monétaire et 11,1% sur les conditions de vie. **Cela représente environ 9 millions de personnes.** On peut également noter que la persistance, c'est-à-dire la part des personnes pauvres au sens monétaire toujours dans cette situation l'année suivante, est en hausse. Elle était de 63% en 2008-2009, elle était de 70% en 2016-2017.



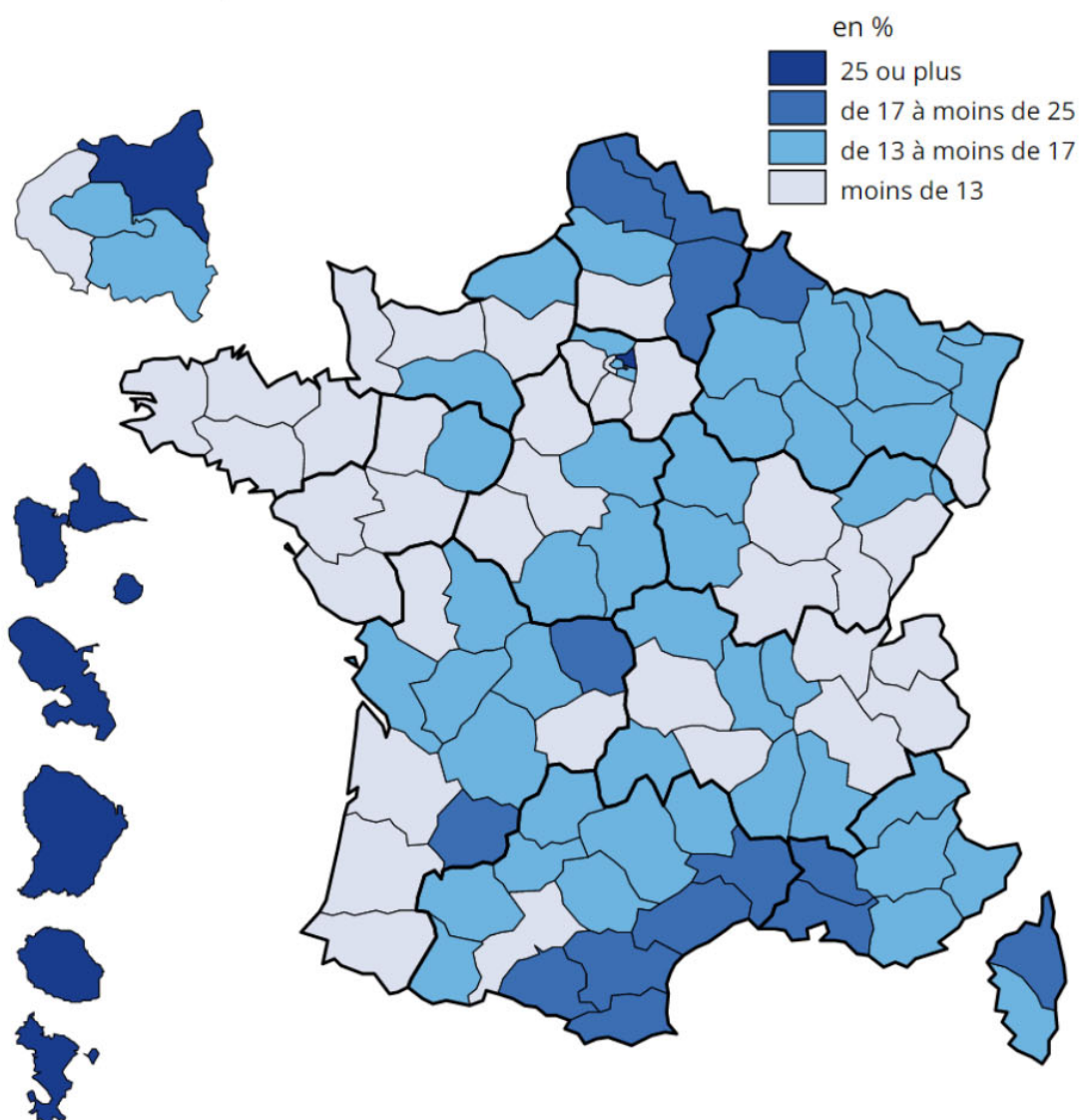


	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Intensité de la pauvreté (en)
Actifs de 18 ans ou plus	3 133	11,0	21,0
En emploi	2 190	8,4	19,8
Chômeurs	943	37,8	23,2
Inactifs de 18 ans ou plus	3 257	15,8	18,6
Retraités	1 257	8,7	12,6
Autres inactifs dont étudiants	2 000	32,7	23,7
Enfants de moins de 18 ans	2 937	21,0	18,8
Ensemble de la population	9 327	14,8	19,6

La pauvreté touche en priorité les **chômeurs et chômeuses** (37,8% de taux de pauvreté), les **inactifs et inactives de plus de 18 ans** - dont les étudiant.e.s - (32,7%) et les **enfants de moins de 18 ans** (21%).

⁸ Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018





© IGN-Insee 2020

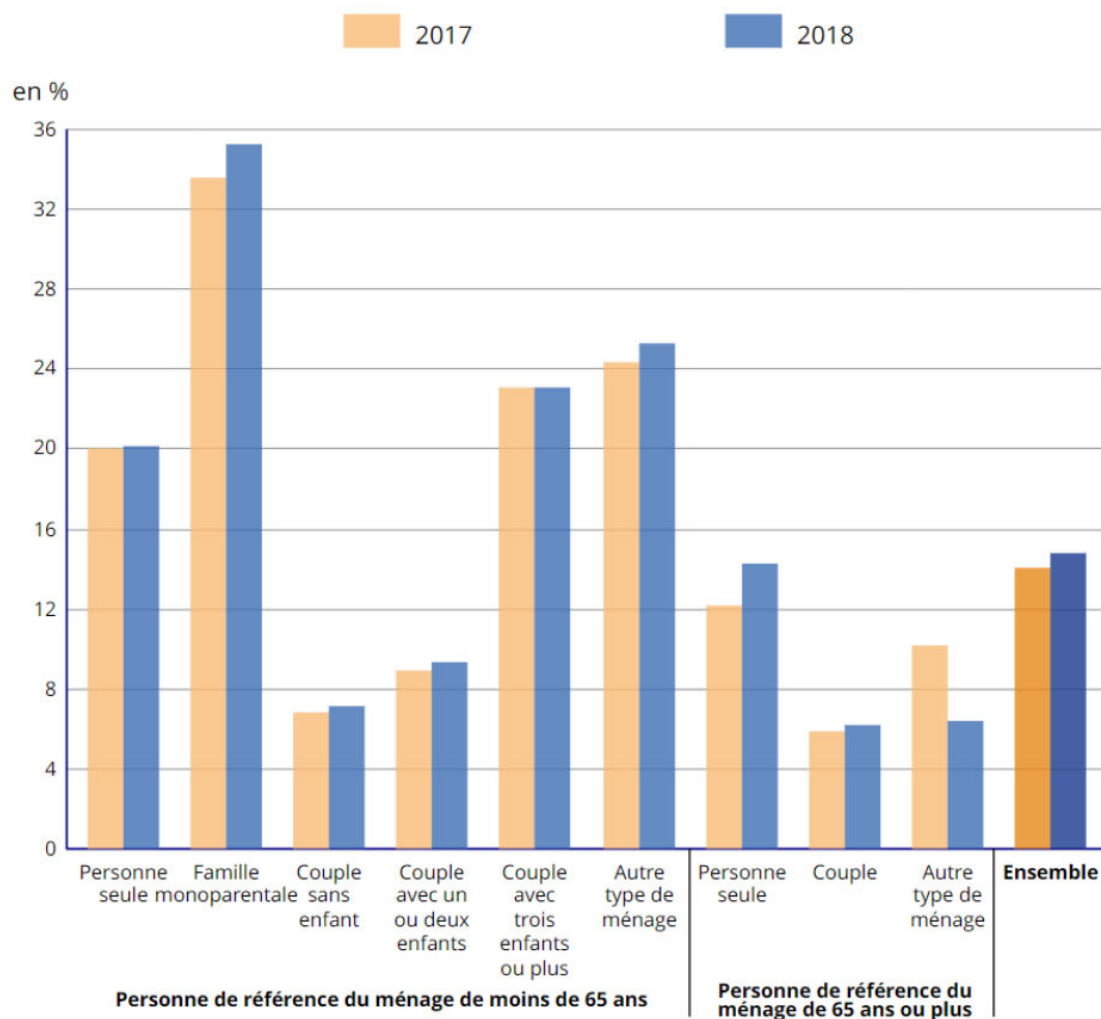
La pauvreté varie fortement en fonction des départements. Dans les départements d'outre-mer, le taux de pauvreté se situe entre 28,6% en Martinique et 52,9% en Guyane ce qui est 2 à 4 fois plus élevé que le taux métropolitain. C'est à Mayotte que le taux est le plus élevé avec 77,3%.

En métropole, la pauvreté touche surtout la Seine-Saint-Denis, le pourtour méditerranéen et le Nord de la France.

⁹ Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017 ; Guadeloupe, Guyane et Mayotte : Insee, Budget de famille 2017



Pauvreté selon la composition du ménage¹⁰



La pauvreté touche principalement les familles monoparentales (35,3 % en 2018), les familles nombreuses (23,1 %) et les personnes seules (20%).

¹⁰ Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2017 et 2018



iii. Evolution en France

Indicateurs de pauvreté de 1997 à 2018¹¹



	1997	2001	2005	2009	2013	2017	2018
Taux de pauvreté (en %)	14,3	13,5	13,2	13,6	13,8	14,1	14,8
Seuil de pauvreté mensuel (en euros 2018)	892	966	1 000	1 057	1 039	1 060	1 063
Niveau de vie mensuel médian des personnes pauvres (en euros 2018)	716	790	802	846	832	852	855
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	8 154	7 870	7 881	8 291	8 563	8 889	9 327
Intensité de la pauvreté (en %)	19,7	18,2	19,8	20,0	19,9	19,6	19,6

Les indicateurs de la pauvreté en France sont restés relativement stables sur les 20 dernières années. Le taux de pauvreté oscille entre 13% et 15% tandis que l'intensité de la pauvreté varie entre 18% et 20%.

Toutefois on note que le **nombre de personnes pauvres a augmenté d'un million en vingt ans**.

Seules 20% des personnes pauvres sortent durablement de la pauvreté sans y retomber dans les trois années qui suivent. Pour 10 personnes pauvres en 2014, 2 personnes sortent durablement de la pauvreté, 4 alternent entre pauvreté et non-pauvreté et 4 restent durablement pauvres.

¹¹ Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1997-2004 ; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018



b. Les Sans Domiciles Fixes



i. Définition

“D’après l’Insee, une personne est dite **sans domicile** si elle a passé la nuit précédant l’enquête « sans domicile » dans un lieu non prévu pour l’habitation ou dans un service d’hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid)”¹²

Cette définition a le mérite d’englober un ensemble large de situations mais cela revêt des réalités assez différentes. Entre la personne qui dort dans un parking ou celle qui est hébergée sur le canapé chez un tiers, il y a plusieurs mondes d’écart.

Il faut donc définir un autre terme, celui de “**sans abri**”. Pour l’Insee, une personne est « sans abri » dès lors qu’elle ne dispose d’aucun lieu couvert pour se protéger des intempéries et dort à l’extérieur (dans la rue, un jardin public...) ou dans un lieu non prévu pour l’habitation (cave, cage d’escalier, chantier, parking, centre commercial, grotte, tente, métro, gare...)”¹³

Une personne “sans abri” est une personne “sans domicile” mais l’inverse n’est pas systématique. L’image que je me faisais des personnes “sans domiciles fixes” pendant plusieurs années était celle que je voyais dans les médias, celle d’une personne vivant dans une tente au bord du périphérique. Et c’est en rencontrant G. qui était hébergé par un tiers que je me suis rendu compte de mon erreur.

Maintenant que nous avons les définitions, on peut se demander comment mesurer le nombre de personnes dans ces deux situations. Dans les deux cas, le recensement est assez compliqué. Il s’effectue par des enquêtes de terrain ce qui a tendance à minimiser le nombre réel.

L’INSEE en a organisé deux en 2001 et 2012 et n’en prévoit pas d’autres avant 2025. Il est possible d’avoir des données des structures d’hébergement ou de restauration mais cela met de côté les personnes ne côtoyant pas ces dispositifs. Afin de pallier ce manque de connaissances, des “Nuits de la solidarité” sont régulièrement organisées dans différentes villes. Vous pourrez trouver les recensements en annexe.

¹² 26^{ème} rapport sur l’État du mal logement en France de la fondation l’Abbé Pierre

¹³ 26^{ème} rapport sur l’État du mal logement en France de la fondation l’Abbé Pierre



ii. Evolution

Selon la dernière enquête de l'INSEE en 2012, on estime à 143.000 le nombre de sans-domicile en France métropolitaine. La précédente enquête de 2001 faisait état de 86.000 sans domicile fixe. Dans un récent rapport datant de 2020, la Cour des comptes retient le nombre de **300.000 personnes sans domicile fixe**.¹⁴



Concernant le sans-abrisme, l'enquête de 2012¹⁵ identifiait 12.700 personnes dans cette situation. Selon le recensement de 2016, on a atteint 27.000 personnes sans abris¹⁶, en majorité des hommes (79%) vivant dans des villes de plus de 200.000 habitants (57%). Selon la récente estimation de la Cour des comptes, **le nombre de personnes sans abri est estimé à 40.000**.

Pour faire schématique sur l'évolution des publics en situation de rue :

- Année 90 : français.e.s ayant eu un accident de vie ou sortant de prison
- Année 2000 : Personnes ayant des problèmes psychiatriques, sortie d'hôpitaux, chômeurs et chômeuses de longue durée
- Année 2005 : Exilé.e.s en demande d'asile et chômeurs avec Bac +3/5
- Année 2020 : Étudiant.e.s, retraité.e.s, travailleurs et travailleuses précaires, jeunes

iii. Ampleur du problème

En voyant l'évolution de ces chiffres, on peut se demander ce qui est fait pour régler ce problème. Nous aborderons après cette partie sur les publics touchés une partie sur les acteurs de la solidarité. On peut d'ores et déjà noter que "40% des personnes sans domicile déclaraient n'avoir perçu aucune prestation sociale (pour elles, leur conjoint ou enfant) le mois précédent l'enquête"¹⁷.

Parmi elles, 59% étaient étrangères et 21% avaient moins de 25 ans. En effet les critères d'éligibilité excluent une partie non négligeable de cette population.

c. Les Jeunes Majeurs sans soutien familial

Il existe un fort lien entre être un jeune majeur sans soutien familial et devenir un adulte précaire. Une enquête de l'INSEE en 2016 (et une autre de la Fondation Abbé Pierre en 2019) a montré que **30% des personnes sans domicile fixe étaient d'anciens de l'ASE. 60% des moins de 25 ans en prison sont des jeunes ASE**. Par ailleurs, de nombreux jeunes

¹⁴ Cour des comptes, « L'hébergement et le logement des personnes sans domicile pendant la crise sanitaire du printemps 2020 », novembre 2020

¹⁵ Insee Première n°1455, « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », juillet 2013

¹⁶ Catherine Rougerie, « Difficultés de logement ; les situations de logement appréciées selon les dimensions proposées par le Conseil national de l'information statistique », Document de travail, Insee, 2020

¹⁷ "Etat du mal-logement en France , 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021



majeur.e.s exilé.e.s ou de milieux modestes ne bénéficient d'aucun soutien familial et présentent les mêmes types de difficultés à l'insertion que les jeunes ASE. Ces jeunes constituent la majorité des profils qui seront touchés par la précarité et feront appel à des services d'action sociale à l'âge adulte.



Pourtant, il existe des associations et structures d'accompagnement qui identifient ces jeunes de situations précaires (rue, errance, etc.) et mettent en œuvre un accompagnement social global. Malheureusement, cet accompagnement est souvent insuffisant pour des jeunes qui, très souvent, ne peuvent ni subvenir à leurs besoins de base, ni bénéficier des liens sociaux nécessaires à l'inclusion. A titre d'exemple, 70% des jeunes qui ont été suivis par un de nos partenaires, pendant 1 an en moyenne refont appel à des services d'action sociale par la suite.

Pourquoi ? Malgré le travail incroyable et indispensable des associations et structures d'accompagnement auprès de ces jeunes, les contraintes temps et moyens conditionnent leur action et ainsi, l'accent est souvent mis sur l'emploi uniquement, au détriment des autres aspects essentiels à une insertion réussie. Deux besoins et piliers essentiels à l'insertion sont notamment souvent ignorés.

Le soutien financier

Pour pouvoir envisager l'insertion, il faut être en mesure de couvrir ses besoins primaires : La pyramide de Maslow, ainsi que de nombreuses études (A. Dulin, CESE, 2018 ; IGAS, 2015, celles menées sur le principe du Housing First (« Logement d'abord »)) soulignent toutes l'absolue nécessité pour ces jeunes majeur.e.s d'être soutenus financièrement pour réussir leur parcours d'insertion grâce à la couverture des besoins les plus élémentaires (hébergement, alimentation, transport, vêtements).

Or, aucune aide n'existe pour permettre aux jeunes de couvrir leurs besoins de base au quotidien : il n'existe pas de RSA ou d'aide de droit commun pour les adultes entre 18 et 25 ans. Léa Lima, dans son livre enquête Pauvres Jeunes : enquête au coeur de la politique sociale de la jeunesse, explique que, depuis une trentaine d'années, l'Etat Social est passé d'une logique de « protection » à une logique « d'activation » : En effet, les jeunes doivent d'abord prouver qu'ils sont déjà inscrits dans une trajectoire d'insertion pour pouvoir bénéficier d'aides de la part des Missions Locales. Cette vision est fondamentalement paradoxale puisqu'il est impossible pour un jeune ne disposant pas des moyens de subvenir à ses besoins de base au quotidien de se concentrer sur sa construction identitaire et la construction d'un parcours de formation et d'emploi qui permettraient d'aboutir à une autonomie durable.

20/04

Please leave your message
Leave a message



Le lien social

Les jeunes majeur.e.s sans soutien familial, qu'ils soient issus des foyers de l'ASE, de parcours d'exil ou de milieux modestes, sont souvent touchés par une forme d'isolement. Parfois au sens strict du terme : ils ne connaissent que très peu de monde et n'entretiennent que très peu de relations sociales ; parfois au sens d'un isolement communautaire : ils fréquentent uniquement des jeunes issus des mêmes parcours qu'eux, du même pays d'origine, ou qui fréquentent la même structure d'hébergement. Ils n'ont quasiment aucun lien avec la société qu'ils aspirent intégrer, peu de parcours de réussite ou référence d'identification positive desquelles s'inspirer. Ils restent ainsi prisonniers de schémas prédéfinis et ne parviennent pas à se projeter dans un autre référentiel social. De nombreuses études – à l'image de celles de M. Goyette et I. Frechon, 2013 ; ou Céline Jung, 2017- identifient le manque de réseau des jeunes, leurs difficultés relationnelles et leur isolement comme les obstacles centraux à la réussite de leur insertion.



Les différents profils de jeunes

Les jeunes majeurs en rupture familiale -ou qui ne bénéficient d'aucun soutien matériel et financier de leur famille- viennent d'horizons divers. Ils peuvent :

- Avoir eu un parcours en protection de l'enfance, placés par l'ASE en famille d'accueil ou en foyer ;
- Être arrivés récemment et s'inscrire dans une démarche de régularisation (demandeurs et demandeuses d'asile) ;
- Avoir connu une situation de conflit familial qui les a contraints à quitter le foyer familial à peine majeurs ;
- Venir de milieux très modestes où les parents n'avaient pas la possibilité de continuer à les soutenir une fois majeurs.

Ainsi, le soutien financier et la création de lien social sont les éléments manquants de l'offre des structures qui accompagnent socialement les jeunes en rupture familiale et qui sont pourtant les déterminants d'une insertion et d'un accès à l'autonomie réussis.

Nous détaillerons le rôle de chaque acteur dans la partie suivante. Vous avez désormais une idée des publics touchés par la pauvreté.



2. Les acteurs de la solidarité



Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est important de définir quelques termes pour comprendre le principe de **protection sociale** qui est au centre de la solidarité en France.

La protection sociale, c'est l'ensemble des dispositifs d'accompagnement permettant à chaque individu ou ménage de faire face tout au long de sa vie aux conséquences de la survenue d'un risque ou d'un besoin social.

Ces risques sociaux peuvent occasionner une perte de revenu ou une augmentation des dépenses pour certains.

L'ensemble de ces dispositifs d'accompagnement encouragent l'activité et contribuent à la préservation du capital humain des Français.

En France, la protection sociale est fondée sur deux grands principes d'actions : la solidarité professionnelle et la solidarité nationale.

i. Solidarité professionnelle

Il s'agit des financements **assurés par le versement préalable de cotisations** et contributions sur les salaires par les assurés et les employeurs. Cela permet de financer les régimes obligatoires de bases de la Sécurité Sociale, les régimes complémentaires (Santé et Retraites) ainsi que le régime de l'assurance chômage.

Une autre partie des financements provient également des impôts et taxes affectées.

La sécurité sociale

A elle seule, elle représente 477 milliards d'euros en 2016 soit environ les 2/3 des ressources collectées pour la protection sociale. Elle protège les françaises et français face aux risques de maladie (maladie, maternité, invalidité, décès), vieillesse (retraite, veuvage), famille (enfance et jeunesse) et maladie professionnelle ou accidents du travail.

ii. Solidarité nationale

Il s'agit des financements assurés par l'impôt pour permettre l'accès à des **prestations non contributives** (sans condition de versement préalable). Cela permet de financer les aides sociales (Revenu de Solidarité Active, Aide pour les Adultes Handicapés...) ou des actions sociales.



En France, l'aide et l'action sociale sont principalement assurées par les collectivités locales (départements entre autres). Il existe également de nombreuses associations qui participent à l'action sociale ainsi que des entreprises, principalement dans l'économie sociale et solidaire.



a. Acteurs publics

i. Le système de de protection sociale dans son ensemble

Il est admis de dire que la France est un état "social". En 2014, 689,8 milliards d'euros sont consacrés à la protection sociale soit 32,2% du PIB. En 2017, nous sommes à 34,1% ce qui fait de nous le premier pays européen devant le Danemark (32,2%) et la Finlande (30,6%).

Dépenses de protection sociales et parts de l'aide et de l'action sociales dans ces dépenses en 2014¹⁸ (Tableau et détail des champs en Annexe 2)

Champs de la protection sociale	Montant total 2014 (en millions d'euros)	Parts de l'aide et de l'action sociales (en %)				
		État	Organismes de sécurité sociale	Départem ents	Communes et intercommunalités	Total
Santé	241 448	1	7,2	3	0	11,2
Vieillesse-Survie	313 368	0	0,3	2,8	0	3,1
Famille	54 096	0	11,9	14	0	25,9
Logement	17 983	0	1,1	0,7	0	1,8
Emploi et Pauvreté-Exclusion sociale	62 936	6	0,9	17,3	3,6	27,9
Total	689 830	0,9	3,7	5	0,3	9,9

Grâce à ce tableau on observe que les dépenses d'aide et d'action sociale représentent 9,9% du montant de la protection sociale dont 5% pour l'aide sociale départementale qui se retrouvent donc en premier plan pour organiser la solidarité à l'échelle locale.

¹⁸ DREES, enquête Aide sociale 2014 et Comptes de la protection sociale



On note également deux champs importants :

- la Famille qui regroupe les prestations familiales, l'accueil des jeunes enfants et l'Aide Sociale à l'Enfance. La responsabilité a été transmise aux départements dont la part atteint 14%.
- l'Emploi et Pauvreté - Exclusion sociale qui comprend également l'insertion et la réinsertion professionnelle. C'est le seul champ sur lequel l'Etat est présent (notamment pour la lutte contre le sans-abrisme) et c'est le champ le plus important pour les départements (17,3%)

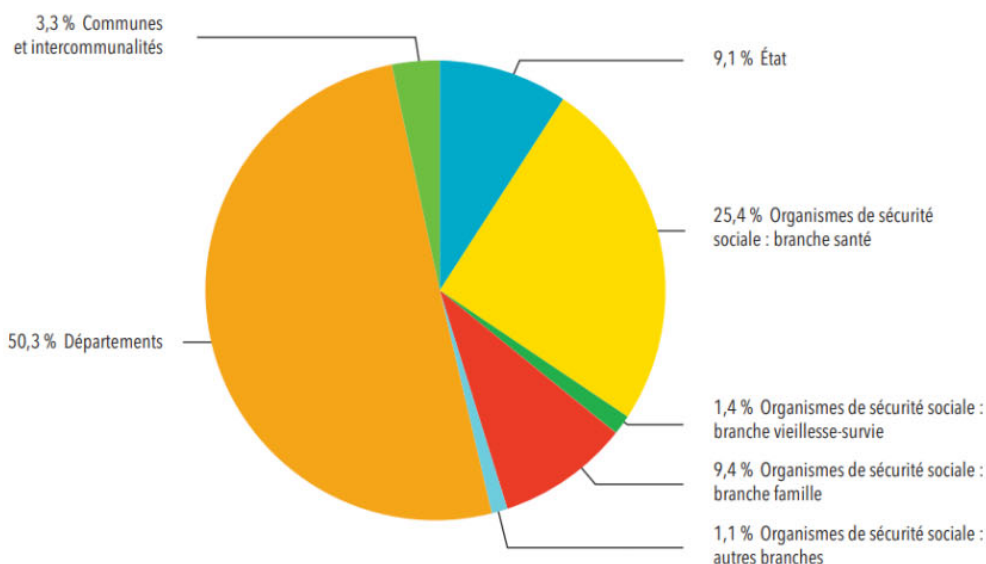


On perçoit donc l'importance du rôle des départements dans les aides et l'action sociale...

ii. Les départements

Depuis les premières lois de décentralisation en 1982-1983, l'aide sociale est menée principalement par les conseils généraux.

Graphique 1 Répartition des dépenses d'aide et d'action sociales en 2014



Note > Les dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ont été ventilées dans les dépenses des différents acteurs. Il en va de même pour les dépenses des sociétés lorsque celles-ci sont financées par ces acteurs.

Champ > France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

Sources > DREES, enquête Aide sociale 2014 et Comptes de la protection sociale.

Ils sont responsables de 3 allocations individuelles :

- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie sous condition d'âge ou de perte d'autonomie
- la Prestation de Compensation du Handicap
- le Revenu de Solidarité Active





En terme d'action sociale, ils interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, pour l'insertion sociale et professionnelle et pour la protection de l'enfance.

Ils sont également responsables de l'aide sociale à l'hébergement afin de payer les frais pour les personnes à faibles ressources hébergées dans des établissements sociaux ou médico-sociaux.

En plus de l'aide sociale, les départements ont un rôle de définition et de mise en œuvre de la politique sociale¹⁹. Ils coordonnent également les actions sur leur territoire. Il y a donc une spécificité à chaque politique sociale départementale, en fonction des besoins des populations et des budgets disponibles.

iii. L'Aide Sociale à l'Enfance

La protection de l'enfance telle que définie par le CASF²⁰ "vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits."

Elle opère du plus jeune âge jusqu'à 18 voire 21 ans. Elle agit via des actions de prévention pour repérer des situations à risques jusqu'à parfois mettre en œuvre des mesures administratives ou judiciaires pour placer les jeunes.

L'étude statistique de cette politique est particulièrement compliquée car les pratiques changent en fonction des départements. Il y a toutefois deux modes d'intervention qu'on retrouve dans chaque département :

- l'aide à domicile
- la prise en charge matérielle

En 2019, ce sont 196.014 enfants qui sont accompagnés via la prise en charge matérielle et 171.209 enfants qui sont accompagnés via l'aide à domicile soit un total de 367.223 enfants pris en charge par l'ASE.

Ce nombre ne fait qu'augmenter depuis 20 ans. Nous avons 263.496 enfants pris en charge par l'ASE en 1996.

¹⁹ article L. 121-1 du Code de l'Action sociale et des familles (CASF)

²⁰ Article L. 112-3 du Code de l'Action sociale et des familles (CASF)



L'aide à domicile

Il s'agit de maintenir l'enfant au maximum dans son domicile ou bien faciliter un retour après une prise en charge externe. Lorsque la santé de l'enfant, sa sécurité, son entretien ou son éducation l'exigent, plusieurs mesures peuvent être mises en œuvre via l'aide à domicile.



Il est possible de **verser des aides financières pour les familles ne disposant pas des ressources suffisantes**. Il est également possible de faire appel à un.e technicien.ne de l'intervention sociale et familiale (TISF) ou d'une aide ménagère qui viendra **accompagner les parents ou détenteurs de l'autorité parentale dans leurs fonctions parentales**, dans les domaines de la santé, l'éducation, l'alimentation, les loisirs... Il existe d'autres dispositifs que je ne vais pas présenter mais qui permettent au maximum d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Lorsque le maintien au domicile n'est pas possible pour plusieurs raisons, on passe aux mesures de placement

Les mesures de placement

Mesure administrative de placement

C'est le cas lorsque un enfant est "confié à l'ASE sur décision du président du conseil départemental, à la demande ou en accord avec la famille"²¹. Les jeunes sont le plus souvent pris en charge par un service proche du domicile familial pour assurer la continuité du lien parental.

Plusieurs modes d'accueil des mineurs et des jeunes majeurs existent : "accueil par des assistant·e·s familiaux·ales, hébergement en établissement d'éducation spéciale, en maison d'enfant à caractère sociale (MECS, encadré 2), en pouponnière, mais également placement auprès d'un tiers digne de confiance, hébergement en internat ou encore en foyers d'étudiants ou de jeunes travailleurs..."²²

²¹ L'aide et l'action sociales en France > édition 2017 > DREES, Les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance

²² L'aide et l'action sociales en France > édition 2017 > DREES, Les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance



Encadré 2 Les établissements relevant de l'aide sociale à l'enfance

Les maisons d'enfants à caractère social (MECS) sont les héritières des orphelinats. Elles accueillent des enfants et des adolescents dont les familles ne peuvent assumer la charge et l'éducation à la suite de difficultés momentanées ou durables.

Les foyers de l'enfance hébergent, à tout moment, tout mineur en situation difficile nécessitant une aide d'urgence. Ces lieux d'observation et d'évaluation permettent de préparer une orientation du mineur (retour à la famille, placement en famille d'accueil, placement en établissement, adoption).

Les pouponnières à caractère social reçoivent des enfants de la naissance à 3 ans, qui ne peuvent rester au sein de leur famille ou bénéficier d'un placement familial surveillé.

Les villages d'enfants prennent en charge des frères et sœurs dans un cadre de type familial avec des éducateur-ice-s familiaux-ales qui s'occupent, chacun, en particulier d'une ou deux fratries.

Les lieux de vie et d'accueil offrent une prise en charge de type familial à des jeunes en grande difficulté. Ils constituent le milieu de vie habituel des jeunes et des permanents éducatifs.

Les placements peuvent également avoir lieu en établissement sanitaire ou en établissement médico-social d'éducation spéciale (institut médico-éducatif [IME] ; institut thérapeutique, éducatif et pédagogique [ITEP]...).

Mesure judiciaire de placement

Décidée par le juge des enfants, le mineur est confié à l'ASE qui détermine les modalités de son placement.

Placement direct

Décidée par le juge des enfants, le mineur est confié à l'ASE qui finance l'accueil mais ne détermine pas les modalités.

iv. Les missions locales et Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Mission Locale

Il s'agit d'un point d'accueil pour les jeunes ayant besoin d'un soutien sur l'insertion sociale et professionnelle. La mission locale accueille des jeunes de 16 à 25 ans et elle regroupe un ensemble de partenaires concerné par cette problématique : collectivités territoriales, services de l'Etat, partenaires économiques et sociaux, associations. Le maillage des missions locales et P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) est censé permettre à chacun de trouver un point d'accueil près de son domicile.

Fond d'Aide aux Jeunes

Il s'agit d'un dispositif départemental de secours créé pour pallier l'absence de RSA pour les jeunes de moins de 25 ans (sauf s'ils ont des enfants à charge ou bien s'ils ont travaillé au moins deux années au cours des trois dernières années précédant la demande). Créé en



1989, depuis 2005 sa gestion et le financement du fonds est assuré par le conseil départemental. Le FAJ attribue différentes aides financières ponctuelles ainsi que des prestations d'accompagnement social.



Jeunesse

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) en 2015 - Service Civique - Missions locales - PAIO en 2016

	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de-France	Île-de-France	Normandie	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	France métropolitaine
Fonds d'Aide à la Jeunesse (FAJ) en 2015														
Budget FAJ (en euros)	4 079 940	1 592 305	2 722 319	1 494 647	178 744	nd	3 666 022	nd	nd	3 537 424	3 561 159	5 045 224	3 482 332	nd
Montant des aides individuelles attribuées (en euros)	2 107 715	nd	nd	nd	156 376	nd	nd	2 963 644	nd	2 376 434	2 478 013	nd	2 457 022	nd
Nombre d'aides individuelles attribuées (1)	13 050	nd	14 311	nd	569	13 098	nd	nd	8 537	15 884	12 194	6 810	12 982	nd
Montant moyen de l'aide individuelle attribuée (en euros)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Nombre de bénéficiaires du FAJ	nd	nd	7 597	nd	280	nd	nd	nd	nd	nd	8 539	5 159	7 655	nd
Nombre d'entrées de jeunes de 16 à 25 ans dans le dispositif du Service Civique (2)	5 900	2 852	2 380	2 294	220	5 057	7 148	8 753	2 794	5 968	5 709	3 151	5 170	57 396
Nombre de jeunes en premier accueil dans les réseaux des missions locales et PAIO (3)	49 610	17 304	18 969	15 641	2 128	32 139	43 321	69 681	20 344	40 233	40 239	19 236	38 694	407 539
Part de jeunes accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO pour 100 jeunes de 16 à 25 ans (4)	5,3	5,7	5,2	5,7	6,5	4,9	5,8	4,5	5,4	6,4	6,1	4,5	7,1	5,4

Il n'existe pas à ma connaissance de données consolidées à l'échelle nationale, car comme nous l'avons dit précédemment, les politiques sociales sont gérées par les départements chacun à leur façon. Cela explique l'absence de beaucoup de données !

On peut tout de même noter qu'en 2016, en France métropolitaine, plus de 400.000 jeunes ont été accueillis par les missions locales et PAIO dont 5% ont été accueillis pour la première fois.²³

On peut également remarquer la disparité entre les départements. Pour un même nombre de jeunes, environ 18.000, il y a une différence quasiment du simple au double pour le budget du FAJ entre la Bourgogne Franche Comté (1.6 millions d'€) et la Bretagne (2,7 millions d'€).

b. Associations

Selon une enquête de l'INSEE²⁴, on compte 1,3 million d'associations actives en France : 170.000 associations employeuses et 1,1 million d'associations non employeuses.

i. Les deux modèles de fonctionnement

Le tissu associatif français est très concentré, on voit sur la figure 1 que les 500 associations aux ressources courantes les plus élevées, qui sont toutes employeuses, rassemblent 26%

²³ Panorama statistique, Jeunesse Sport Cohésion sociale, les régions françaises 2017

²⁴ 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857

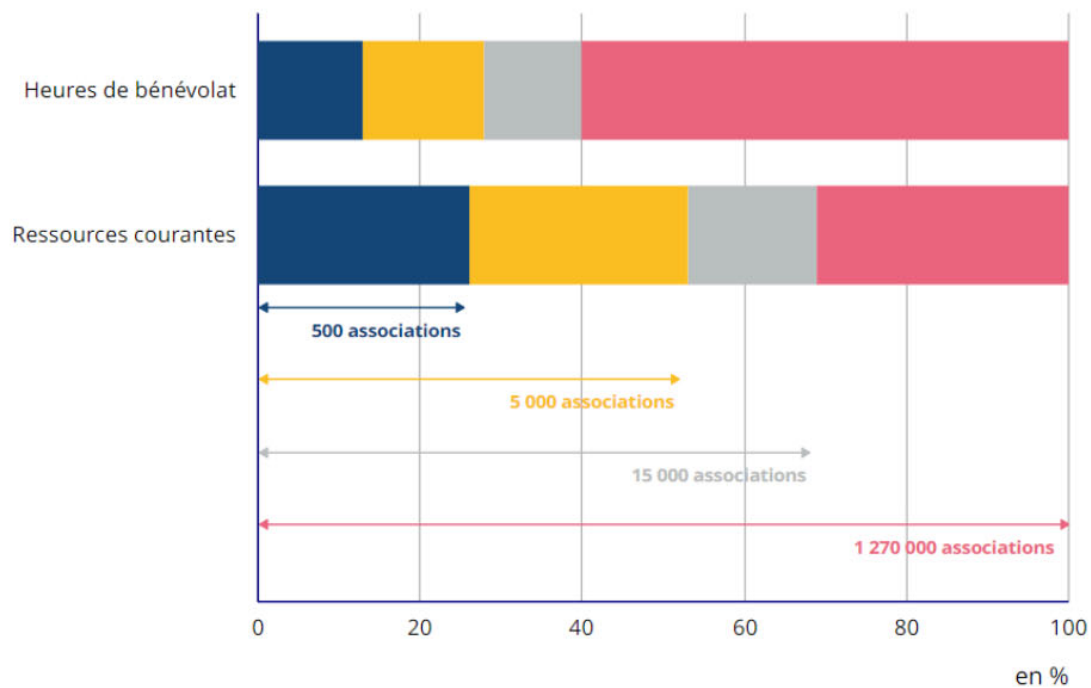


des ressources totales. Les 5000 premières rassemblent quant à elles 53% des ressources totales.



L'apport du bénévolat est moins concentré que les ressources courantes. En effet les 15.000 associations aux ressources courantes les plus élevées concentrent 40% des heures de bénévolat.

Figure 1 - Concentration des ressources courantes et du bénévolat en 2018²⁵



Ces deux répartitions reflètent le modèle de fonctionnement des associations :

- les associations employeuses reposent sur des équipes de salariés ce qui demande beaucoup plus de ressources.
- les associations non employeuses reposent sur des équipes de bénévoles ce qui demande... des bénévoles.

²⁵1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857



ii. Les domaines d'activité des associations

Répartition des associations employeuses et non employeuses par domaine d'activité principal²⁶



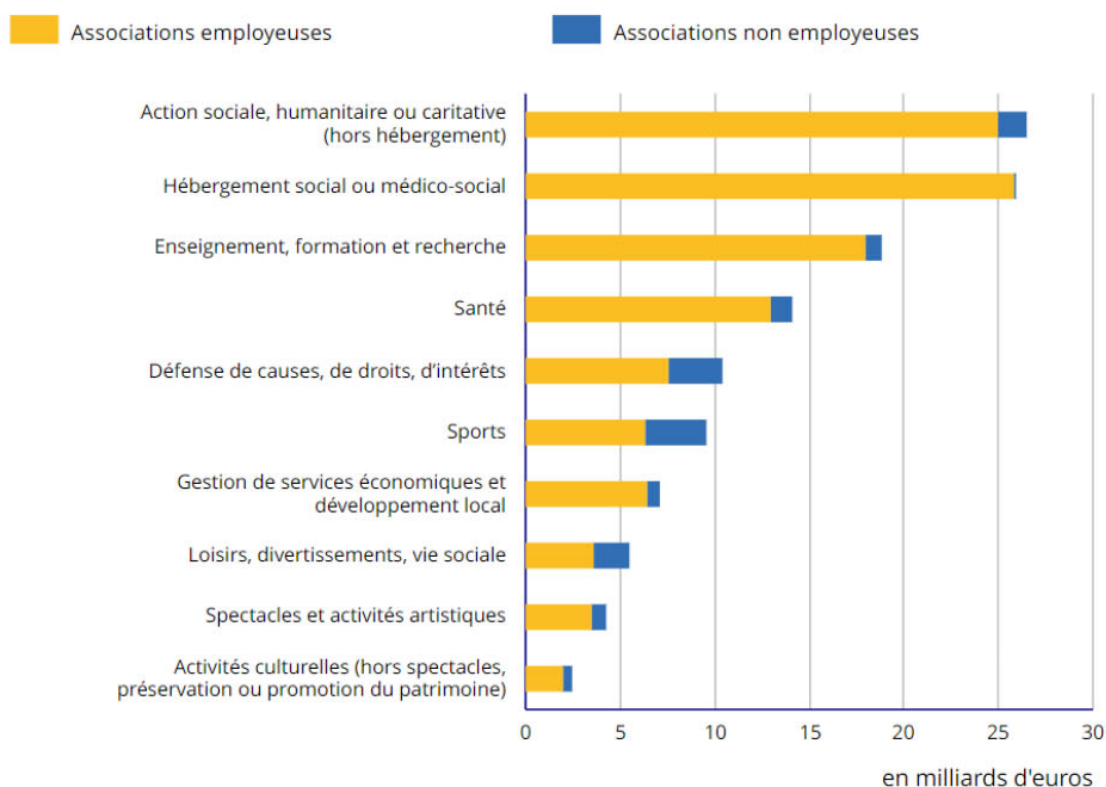
	Associations employeuses	Associations non employeuses	Ensemble
Sports	26	24	24
Loisirs, divertissements, vie sociale	6	21	19
Défense de causes, de droits, d'intérêts	10	16	15
Spectacles et activités artistiques	16	13	14
Enseignement, formation et recherche	12	7	7
Action sociale, humanitaire ou caritative (hors hébergement)	12	6	7
Activités culturelles (hors spectacles, préservation ou promotion du patrimoine)	4	7	6
Santé	3	3	3
Gestion de services économiques et développement local	8	2	3
Hébergement social ou médico-social	3	0	1
Ensemble	100	100	100
Nombre d'associations	170 000	1 100 000	1 270 000

Le domaine d'activité principal en terme de nombre d'associations est **le sport** qui occupe un quart du secteur. Le secteur de **l'action sociale, humanitaire ou caritative (hors hébergement)** arrive en **3ème position** ex aequo avec l'Enseignement, la formation et la recherche à hauteur de 12%. Le **dernier secteur** est celui de **l'hébergement social ou médico social** avec **3%** des associations qui en font partie.

²⁶1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857



Ressources courantes des associations employeuses et non employeuses par domaine d'activité principal²⁷



Cette hiérarchie est totalement bousculée lorsqu'on regarde les ressources courantes des associations.

L'activité principale est l'action sociale, humanitaire ou caritative (hors hébergement) qui totalise 26,5 milliards d'euros de ressources, suivie par l'hébergement social ou médico-social qui représente 26 milliards d'euros.

Leur budget à eux seuls équivaut à 52 milliards soit 48% du budget de l'ensemble des associations employeuses ! En terme d'emploi leur budget concentre 56% des heures travaillées soit 811.000 emplois en ETP !

Le budget le plus important pour les associations employeuses est celui de l'hébergement social ou médico-social qui atteint 26 milliards d'euros pour seulement 3% des associations employeuses soit un budget moyen par association de 5,6 millions d'euros. On y retrouve les hébergements médicalisés pour personnes âgées et handicapées, l'hébergement social pour enfants en difficulté et les foyers de travailleurs.

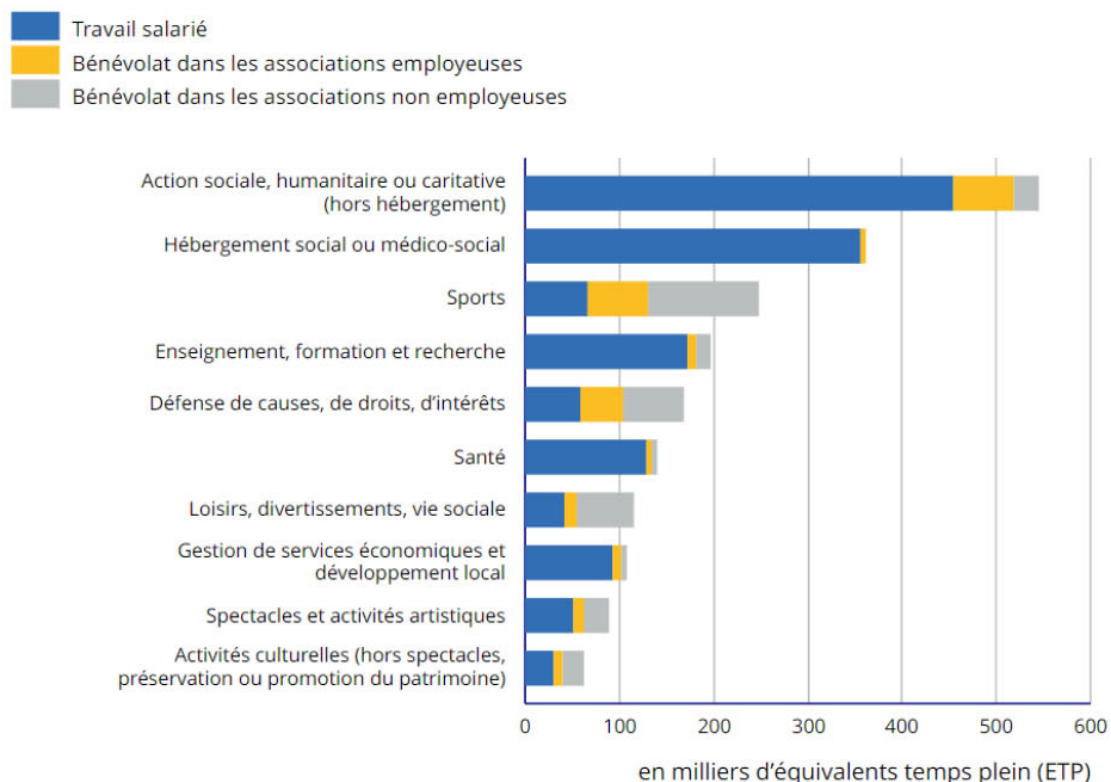
²⁷1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857



Le second budget le plus important est celui de l'action sociale, humanitaire ou caritative avec 25 milliards de ressources courantes soit un budget moyen par association de 1,2 millions d'euros. Cela couvre 21.000 associations (dont Tirelires d'Avenir) mais surtout les grands réseaux d'aide sociale comme la Croix-Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire, les banques alimentaires, les Restos du Coeur et Emmaüs. Ce sont toutefois les associations d'aide à domicile qui regroupent le plus d'emplois, le plus souvent à temps partiel : 200.000 sur les 455.000.



Ressources humaines salariées et bénévoles des associations employeuses et non employeuses par domaine d'activité principal²⁸



La différence entre les ressources courantes des associations par activité principale s'explique par la structure des ressources humaines. Les secteurs de l'action sociale et de l'hébergement social ne peuvent se reposer seulement sur des bénévoles. La présence de salarié.e.s est nécessaire au bon fonctionnement des structures.

C'est une explication qui a du sens mais qui a encore du mal à être intégrée par ceux qui ne connaissent pas le sujet. A chaque fois que j'évoque le fait d'avoir une équipe de salariés chez Tirelires d'Avenir, car nous sommes dans le champ de l'action sociale, mon interlocuteur

²⁸1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857



ou mon interlocutrice s'étonne de la prépondérance de l'emploi salarié au sein de notre structure.



Dans le domaine de l'hébergement social et médico-social, la place des salariés est prépondérante car l'activité est fortement professionnalisée. Dans le domaine de l'action sociale, la participation bénévole représente 63.000 ETP soit 11% des heures d'activité !

Pour conclure sur la présentation des associations, on peut dire que ce secteur emploie beaucoup de personnes pour donner une réponse aux problématiques d'hébergement et d'action sociale.

Please leave your message
Leave a message



c. Acteurs privés

Il existe également des acteurs privés qui œuvrent pour la lutte contre la pauvreté. Ceux-ci font souvent partie de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



L'ESS c'est l'ensemble des acteurs (entreprises, associations, coopératives..) qui se retrouvent sur deux aspects :

- le fonctionnement interne : démocratie partagée, enrichissement des actionnaires limité ou inexistant
- une finalité dirigée vers l'intérêt général

Selon une estimation réalisée par l'INSEE en 2013, cet ensemble regroupe plus de 220.000 établissements, employant 2,37 millions de personnes soit 10,5% de l'emploi français !²⁹

Parmi ces acteurs privés, celui qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté est l'ensemble des actions d'**Insertion par l'Activité Economique (IAE)**.

i. Insertion par l'Activité Economique

Il s'agit d'un dispositif favorisant l'emploi pour les personnes sans emploi ou avec des difficultés socio-professionnelles. Cela permet de proposer un parcours d'insertion qui combine un accompagnement social et professionnel ainsi qu'une mise en situation de travail.

Les structures de l'IAE

Il existe deux grands types de structure accueillant des salariés en insertion :

- les **entreprises d'insertion (EI)** et les **ateliers et chantiers d'insertion (ACI)** qui suivent entre 2 et 4 salariés en particulier pour des activités de production.
- les **associations intermédiaires (AI)** et les **entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)** qui suivent une dizaine de salariés qui sont souvent mis à disposition auprès de clients.

L'accompagnement au sein des IAE

Au sein des structures d'Insertion par l'Activité Economique il existe deux types de salariés venant aider les salariés en insertion :

- les accompagnateurs socioprofessionnels qui assurent le suivi et la mise en place du parcours d'insertion

²⁹Espace des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire



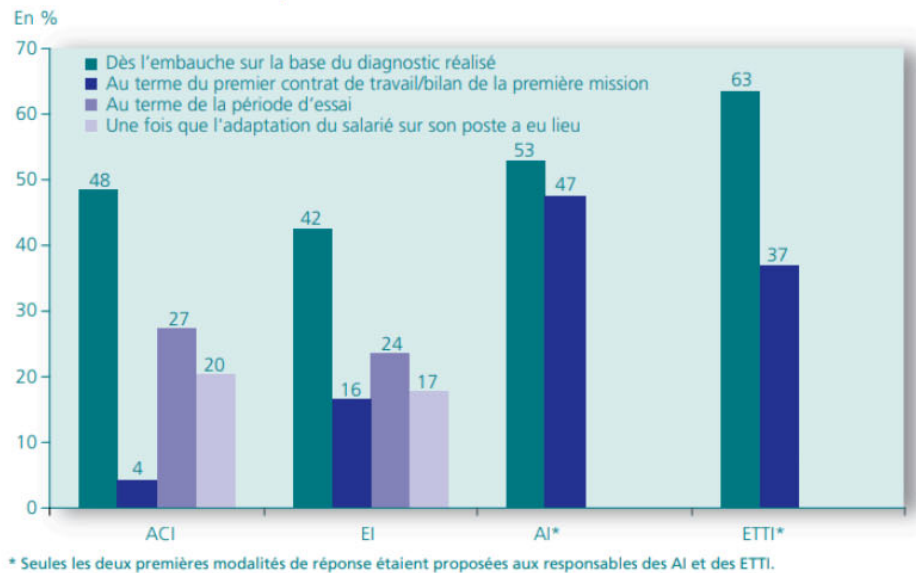
- les encadrants techniques “organisent leur travail et leur font acquérir les comportements professionnels attendus dans les EI et les ACI et suivent leur travail pendant les missions dans les ETTI et les AI”³⁰



Le parcours d’insertion

Il s’agit d’un élément central qui permet de venir en aide à des publics ayant des difficultés socio-économiques. Ce parcours est souvent déterminé dès l’embauche ou bien au terme de la période d’essai, une fois que les structures sont certaines que la relation d’emploi est suffisamment stabilisée.

Moment de l’élaboration du parcours d’insertion



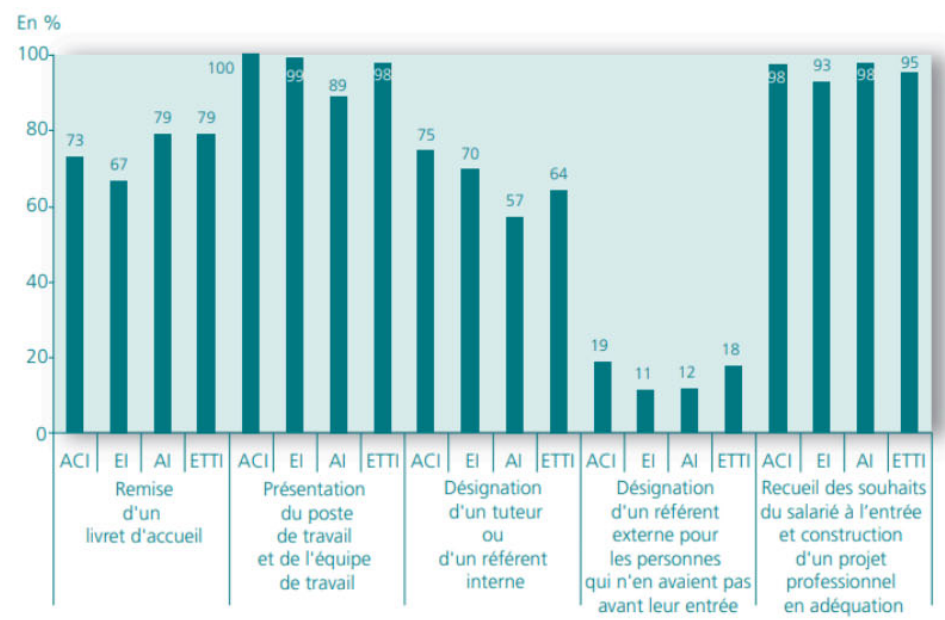
³⁰ Les structures de l’insertion par l’activité économique, DARES analyses, Avril 2016



Afin de faciliter l’insertion, un ensemble d’actions sont mises en place dès le début de l’activité.

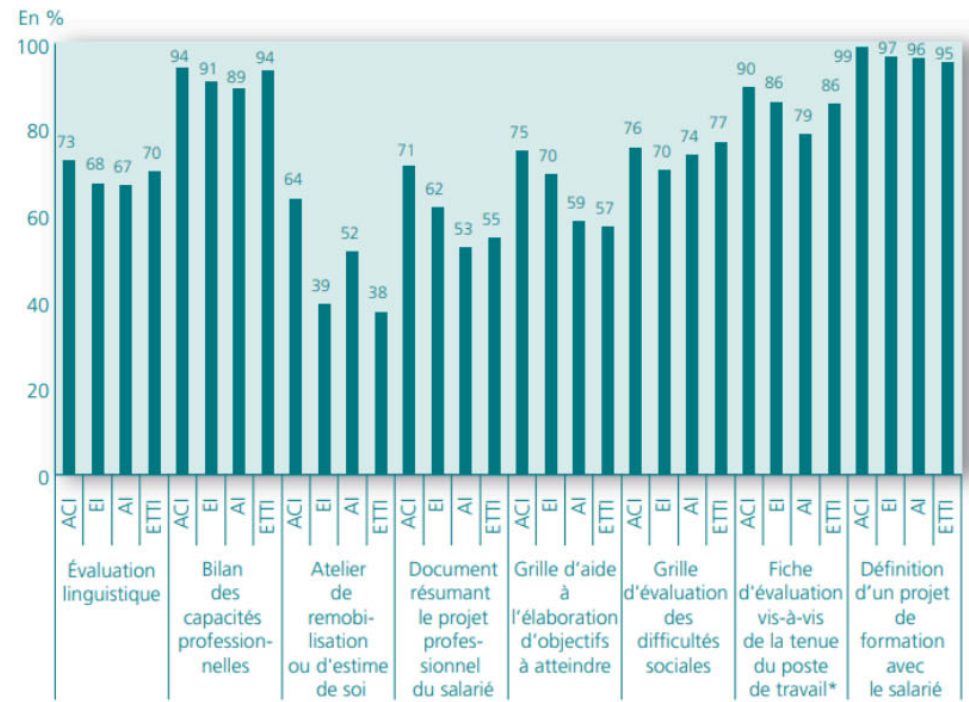


Les actions mises en œuvre en début de parcours d’insertion



Mais aussi pendant l’accompagnement.

Les outils mobilisés pour accompagner les salariés en insertion



* La tenue du poste correspond à la ponctualité, la maîtrise du poste, la rigueur, l'esprit d'initiative, etc.

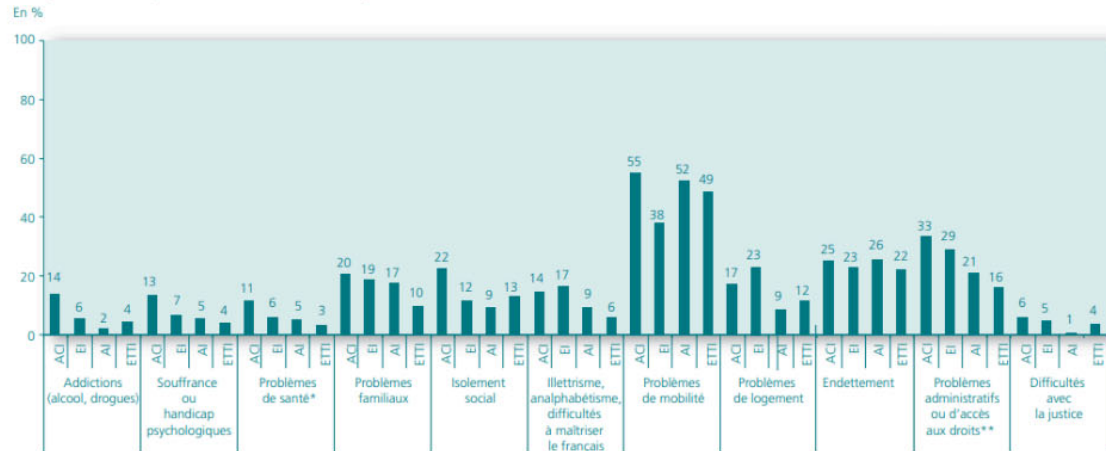


Difficultés sociales données

Ce parcours d'insertion permet d'adresser des problématiques différentes et ainsi de répondre au caractère multidimensionnel de la pauvreté.



SIAE ayant la moitié ou plus de leurs effectifs concernés par une difficulté sociale donnée⁽¹⁾



(1) Cette part est calculée parmi les structures ayant au moins un salarié concerné par la difficulté.
 * Hors pathologies d'ordre psychologique. ** Caf, CMU, Pôle emploi, etc.

Maintenant que nous avons identifié les différents acteurs de la lutte contre la pauvreté :

- les acteurs publics comme l'Etat mais surtout les départements qui ont la responsabilité des politiques sociales (aide sociale à l'enfance, mission locale)
- les associations qui viennent en complément de l'action publique, notamment sur l'hébergement et l'action sociale
- des acteurs privés comme les structures d'IAE (SIAE) qui participent à l'insertion socio-professionnelle des publics en difficulté.

et que nous avons également une compréhension des publics touchés, nous allons aborder les différentes problématiques auxquelles s'attaquer pour lutter contre la pauvreté.



II. Les différentes problématiques



Lorsqu'on adresse le problème de la lutte contre la pauvreté, il est normal de se demander sur quelques aspects il est possible d'agir pour offrir des réponses concrètes. De manière évidente, l'accès et le maintien dans un logement apparaissent comme primordiaux pour lutter contre la pauvreté. De manière encore plus évidente, à lui seul il ne suffit pas pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Lors de mon TedX à l'ISAE Supaéro, j'avais identifié 4 problématiques :

- le logement
- l'accompagnement social
- le soutien financier
- le lien social

Je vous propose de les aborder dans cet ordre, de présenter les points de friction et ensuite d'introduire certaines initiatives que j'ai rencontré pendant mon exploration de terrain qui tentent d'y répondre.

1. Le logement

Premier point de départ à toute solution pérenne pour sortir de la précarité, le logement est le maillon indispensable pour penser la construction d'un avenir pérenne.

Pour la majorité d'entre vous qui lisez ces lignes, vous possédez, louez ou bien on vous met à disposition un logement qui vous permet chaque journée de dormir au chaud, de répondre à vos besoin d'hygiène, de pouvoir vous sentir en sécurité durant votre sommeil, de pouvoir y ranger vos affaires personnelles.

Ce luxe n'est pas partagé par les cinq millions de personnes qui ont connu au moins un épisode sans logement personnel au cours de leur vie³¹.

Aujourd'hui combien de personnes sont touchées par cette situation ? Que se passe-t-il lorsque nous sommes privés de domicile personnel ? Comment faire pour accéder à un logement ? Quelles sont les conditions de vie dans ces hébergements pour les ultras pauvres ? Et que se passe t'il après ?

Je vais tenter de vous expliquer tout ça en me basant grandement sur le ***rapport sur le mal logement de la fondation l'Abbé Pierre*** qui est la référence en France pour tout ce qui touche à la problématique du logement pour les personnes pauvres.

³¹ Enquête Nationale Logement 2013



a. Ce qui est problématique



Absence de domicile personnel

Posez- vous la question suivante : demain , si vous deviez quitter votre logement , où iriez- vous dormir le soir ? Pour les plus chanceux d'entre nous, nous avons dans notre réseau des personnes bienveillantes qui pourront nous héberger afin de nous éviter de finir à la rue. Famille, amis, connaissances sur les réseaux sociaux ou via des groupes d'entraides, tout ce réseau mobilisable permet de vous éviter de devenir sans abri. Pour les personnes qui n'ont pas cette chance, l'absence de domicile personnel se traduit par le fait de devenir sans abri. Les conditions de vie lorsqu'on est dans cette situation sont extrêmement précaires. Le quotidien est rempli de **violences, d'agressions et de vols**.

La violence de la rue

Lorsque j'effectuais mon enquête de terrain pour Tirelires d'Avenir durant le dernier semestre de 2019, avec mon associé Louis on avait évoqué l'idée de passer une semaine dans la rue. Cette idée était motivée par l'envie d'être au plus proche du vécu des personnes sans abri afin de comprendre dans notre chair quelles sont les problématiques auxquelles ils font face. Néanmoins cette idée n'a jamais vu le jour, notamment suite à nos multiples discussions avec G. et Z. deux personnes anciennement sans abri. Nous avons compris qu'il était inconcevable pour quelqu'un n'ayant jamais vécu à la rue de s'initier à cette violence pour une semaine. Cette situation lorsqu'elle est vécue dans la vraie vie par des personnes, n'apparaît pas comme un choix mais une fatalité. Vraisemblablement, nous aurions abandonné au bout d'une nuit ou deux passées dans un parking.

G. m'avait expliqué qu'il devait absolument nous accompagner si on voulait tester cette expérience, car nous nous ferions manger tout cru dès la première nuit alors que lui connaît déjà la majeure partie des sans-abris sur Paris.

Z. m'avait expliqué, que lorsque G. et lui vivaient dans un campement composé de quelques tentes aux abords du canal Saint Martin, il leur arrivait souvent de se faire réveiller brusquement le matin par des personnes. Non pas pour leur proposer de la nourriture, mais bien par pur désir d'exprimer cette violence sans répercussion possible sur des personnes en situation précaire. G. m'avait également avoué, peu de temps après avoir abandonné cette idée, qu'il avait entendu dire que deux nuits plutôt, 3 personnes sans abris avaient été poignardées dans leur sommeil. Il m'a également raconté l'histoire d'une personne, un certain D., ancien militaire, proche du milieu de la rue, qui avait l'habitude de tabasser des personnes sans abri. Selon G., il a même déjà tué un sans abri sans subir de procès.

Comment vérifier ces dires ? Je n'ai pas mené mon enquête, je fais confiance à G. depuis que je le connais. Ces histoires me semblent tout à fait vraisemblables quand j'observe les



statistiques suivantes : 42% des personnes sans abris ont été victimes d'un vol au cours des deux dernières années et 33% ont été victimes d'agression³².



Conditions sanitaires déplorables

A cette violence s'ajoutent des conditions sanitaires déplorables. Lorsque vous n'avez pas de toit au-dessus de votre tête, au-delà du logement c'est bien un cadre hygiénique qui vous manque. Vous êtes plus à même de développer des pathologies dermatologiques (gale, poux de corps) lorsque vous dormez à la rue qu'en hébergement institutionnel³³.

Je me rappelle avoir vraiment compris la difficulté d'accéder à un cadre de vie où l'hygiène de base est respectable lorsque j'ai accompagné G. pour soigner une plaie qu'il avait contractée à cause d'une brûlure. A cette époque, il vivait encore dans la rue, dormait dans des parkings ou bien sur des trottoirs. Il avait reçu une ordonnance de la part de l'hôpital avec des pansements et des crèmes à appliquer. Premièrement, tous les soins n'étaient pas remboursés par la Sécurité Sociale et je lui ai donc financé l'achat du matériel. Il lui arrivait, 2-3 jours après avoir acheté les pansements, de les perdre ou de se les faire voler ce qui rendait difficile le traitement de sa plaie. Il portait son pansement de plus en plus longtemps, allait dans des endroits peu hygiéniques et donc sensible à des infections. En plus de ça lorsqu'il changeait son pansement, il ne pouvait pas le faire dans de bonnes conditions sanitaires et finalement ce qui devait arriver arriva. Sa plaie s'est infectée au bout d'une semaine, jusqu'à un point assez critique où l'odeur empestait à plusieurs mètres. Pour s'en sortir, j'ai pu compter sur la gentillesse de mes parents partis en vacances qui ont accepté qu'on héberge G. pendant quelque temps. Cela lui a permis de dormir dans un environnement sain et de pouvoir changer ses pansements dans de meilleures conditions, ce qui a grandement participé à sa guérison.

La domiciliation, un droit compliqué

Lorsque vous êtes sans abri, pour vous en sortir vous avez plusieurs solutions, mais la plupart du temps cela commence par la domiciliation. Ce service gratuit permet d'obtenir une adresse administrative (à défaut d'avoir une adresse de logement) afin de recevoir son courrier et d'entamer les démarches administratives. **Elle est indispensable pour faire valoir ses droits et prestations.**

Ce service est assuré par les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) ainsi que par des structures agréées comme des associations fautes de moyens

³² Enquête Sans Domicile 2013

³³ Observatoire du Samusocial de Paris, « Rapport sur l'Hygiène de la Tête aux Pieds : Ectoparasitoses et Affections Cutanées », décembre 2013



suffisants. Plus de 82% des CCAS et CIAS pratiquent la domiciliation en 2016³⁴. Pour autant, 41% des personnes sans abri rencontrées lors de la nuit de Solidarité parisienne en 2018 ne sont pas domiciliées³⁵.



Lorsque j'ai accompagné G. courant 2019, je me suis confronté à cette problématique. Il n'est pas possible de faire une demande dans n'importe quel CCAS/CIAS, il faut l'effectuer dans la zone où l'on se situe. Quand il s'agit de la région parisienne, si vous êtes au plein cœur de la capitale, il y a une liste d'attente de plusieurs mois. Pareil pour les associations agréées. Nous avons donc dû faire autrement. Nous avons fait **quelque chose d'illégal** : nous avons demandé à un tiers de signer une attestation de domicile pour que G. puisse faire une demande de carte d'identité auprès de la mairie. Et ça a fonctionné !

Accueil en hébergement, trop de demandes

On dénombrait en 2019 selon le 26ème rapport sur le mal logement de la fondation l'Abbé Pierre environ 520.000 places en hébergement et logement temporaire.

On peut distinguer **120.000 pour l'hébergement d'urgence et de stabilisation** réparties en majorité sur les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) avec environ **57.000 places**, les hôtels avec environ 50.000 places et environ 8000 places d'accueil d'urgence et de stabilisation dans des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Nous avons ensuite environ **43.000 places pour de l'Hébergement d'Insertion majoritairement en CHRS (36.000 places)** puis environ **107.000 places pour le dispositif national d'accueil pour demandeurs d'asile (DNA)** et enfin **250.000 places pour le logement accompagné et d'insertion** comprenant l'intermédiation locative, les résidences sociales et certains foyers.

Malgré le nombre important de places, on remarque que l'accueil d'urgence peine à remplir ses missions. Ainsi le taux de réponse des SIAO (système central pour l'orientation vers des solutions d'hébergement) était de 45% en 2019³⁶. Le taux de demande non pourvue est extrêmement élevé : 83% à Lyon, 93% à Paris, 95% à Lille.

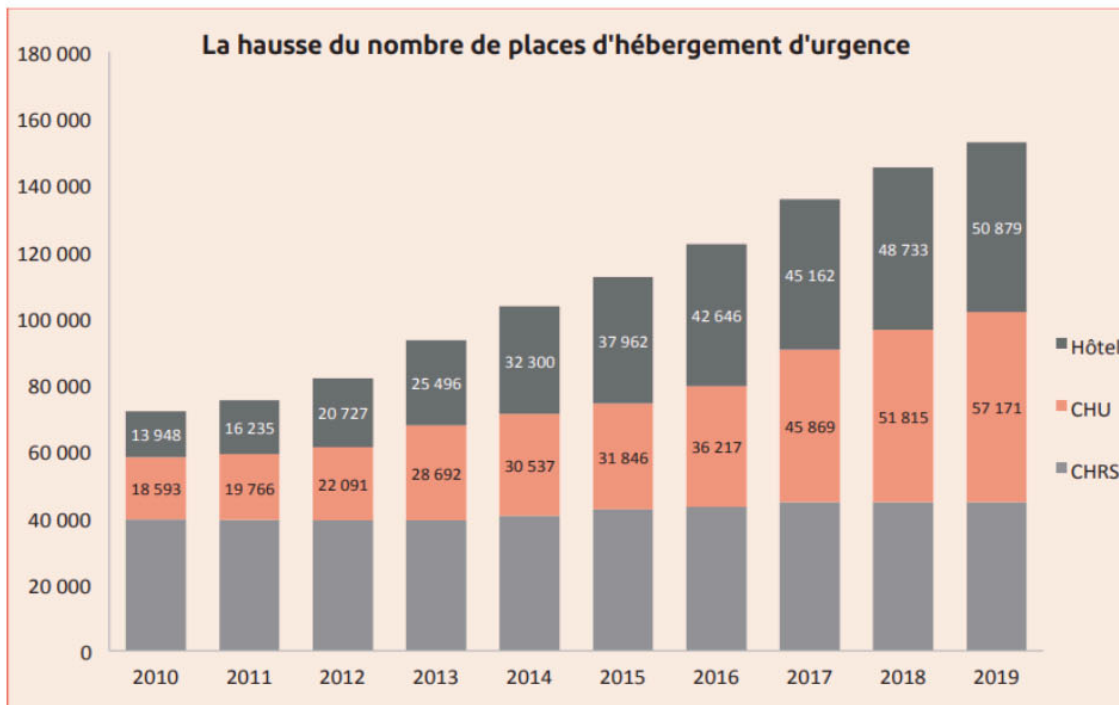
³⁴ « Face au mal-logement, les CCAS/CIAS impliqués. D'une réponse à l'urgence à l'accompagnement vers un logement pérenne », UNCCAS, Enquêtes et observation sociale n°12, février 2018

³⁵ « Les schémas départementaux de domiciliation. Synthèse régionale », DRIHL Île-de-France, Décembre 2018

³⁶ PLF 2021, « Programme n°177 : Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables »



Les nuitées d'hôtel



Entre 2010 et 2019, le nombre de places en CHU a progressé de 207% et celui des places en hôtel de 265% ³⁷.

L'hôtel apparaît aujourd'hui comme la variable d'ajustement pour l'hébergement d'urgence. Ce type d'hébergement est insatisfaisant pour les personnes, il ne permet pas une prise en charge optimale pour de l'accompagnement social : l'hôtel coûte cher : 7 000 euros par an d'après un rapport du Sénat « contre 6 400 euros pour un hébergement en CHRS, où les personnes sont beaucoup mieux accompagnées »³⁸

Les habitats de fortune comme dernière solution

Lorsqu'il n'y pas assez de places dans les solutions d'hébergement d'urgence, il faut bien se débrouiller par soi-même. Ainsi en 2016, on estimait à 100.000 le nombre de personnes vivant dans des habitats de fortune³⁹.

Les squats constituent une alternative à la rue mais l'ampleur du phénomène est difficile à mesurer. On sait toutefois grâce à l'enquête nationale Logements 2013 que 90.000 personnes aujourd'hui logées ont déjà séjourné dans un logement sans autorisation légale. G. m'avait raconté que lors de ses différentes périodes de passage à la rue, il ouvrait souvent des squats pour héberger d'autres personnes. Il a ainsi hébergé des Mineurs Non Accompagnés (MNA) qui sont des mineurs exilés sans accompagnement parental.

³⁷ "Etat du mal-logement en France, 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021

³⁸ Avis présenté par Jean-François Husson sur le PFL 2021, 19 novembre 2020.

³⁹ 1 Catherine Rougerie, « Difficultés de logement ; les situations de logement appréciées selon les dimensions proposées par le Conseil national de l'information statistique », Document de travail, Insee, novembre 2020.



A côté des squats il y a également des bidonvilles où les personnes subissent des conditions de vie extrêmement difficiles. En juillet 2018, d'après la Dihal, 68 % des sites n'avaient pas accès à l'eau, 72 % pas accès à l'électricité et 41 % n'avaient pas de système d'évacuation des déchets.



L'accès au logement

Pour les ménages les plus modestes, il est difficile de se loger. En 2019, on comptabilisait 2,16 millions de demandes de logement social dans le Système national d'enregistrement (SNE), dont près de la moitié (47 %) en attente depuis plus d'un an. Le nombre de demandes a augmenté de 5 % en deux ans⁴⁰

De ce que je comprends, le marché de l'hébergement est discriminant. Les candidats les plus solvables et présentant les meilleures garanties sont sélectionnés. Les autres sont orientés vers des solutions précaires ou inadaptées et viennent prendre la place d'autres personnes dans des situations encore plus difficiles. C'est ainsi qu'on retrouve des familles en CHRS qui attendent des places pour des logements sociaux et qui bloquent des places pour des personnes à la rue.

Les difficultés pour se maintenir dans un logement

Dans le cadre de mon activité chez Tirelires d'Avenir, je me suis confronté à la difficulté du maintien dans l'hébergement et je vais vous présenter deux situations.

La première est la situation du premier jeune que nous avons accompagné. Le jeune homme de 21 ans est d'origine malienne, passé par l'Aide Sociale à l'Enfance, il attend son titre de séjour depuis bientôt 3 ans. Sa démarche tarde à cause de documents manquants en provenance du Mali. Ces documents sont difficiles à récupérer étant donné la situation géopolitique du pays. Il est hébergé chez un tiers sans aucun bail locatif. Ce dernier lui demande 200€ par mois. Le jeune arrive à payer cette charge chaque mois en travaillant illégalement via des petits boulots. En effet, n'ayant pas de papiers, il ne peut pas travailler facilement dans la restauration alors qu'il est titulaire d'un BAC Pro Cuisine.

Lors du début du confinement, il n'avait plus la possibilité de travailler illégalement. Or son hébergeur a bien insisté sur le fait qu'il devait payer les 200€ chaque mois, dans le cas contraire il serait mis à la porte. Dans cette situation-là, il n'existe aucune solution pour le jeune. S'il faisait une demande d'hébergement d'urgence, il ne serait pas prioritaire et devrait attendre de longs mois. L'association qui l'accompagne n'avait pas les ressources pour lui trouver une solution d'hébergement. C'est donc Tirelires d'Avenir, via le versement

⁴⁰ "Etat du mal-logement en France , 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021



d'une aide financière de 200€ qui lui a permis de se maintenir dans l'hébergement pendant les différents confinements et ainsi éviter le basculement vers la rue.



La seconde situation arrive de plus en plus souvent dans les dossiers que nous traitons. Nous accompagnons des jeunes sans soutien familial mais avec une activité rémunératrice. Suite à la crise du Covid, ils perdent leur travail ou bien n'ont plus assez de rentrées d'argent et cela devient compliqué de payer le loyer. Il existe un dispositif financier pour aider les personnes qui rencontrent des difficultés pour payer le loyer, il s'agit du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Néanmoins pour le solliciter, il ne faut pas avoir d'impayés. Il faut donc continuer à payer le loyer, même partiellement. Or les jeunes ne sont pas forcément au courant de cette spécificité lorsque l'impayé fait surface.... Nous aidons donc ces jeunes financièrement pour qu'il paye une partie du loyer pendant au moins 3 mois afin de pouvoir solliciter le FSL.

Please leave your message
Leave a message



b. Pistes pour répondre à ces problématiques



La domiciliation

Le plan France Relance d'octobre 2020 prévoit l'ouverture de 300 structures de domiciliation en 3 ans pour atteindre un total de 700 en 2023. D'ici là, ça ne coûte pas grand chose de prendre le risque juridique de faire un faux document pour faire une attestation de domicile à une personne dont vous avez un minimum confiance et que vous pouvez accompagner à la mairie pour faire ou refaire ses papiers.

D'un point de vue légal, l'usage de faux est puni par la loi : 1 an d'emprisonnement et 15.000€ d'amende. La peine peut atteindre 3 ans d'emprisonnement et 45.000€ d'amende s'il y a un préjudice financier à autrui ou l'administration (fraude fiscale notamment).

Dans la réalité, en 2018, un septuagénaire très investi dans le milieu associatif a été condamné à 500€ d'amende⁴¹ pour avoir fourni une fausse attestation de domicile à une immigrée congolaise.

Hébergement d'urgence, les tiny houses

Pour pallier à l'augmentation du nombre de places en hébergement d'urgence, la mise en place d'habitat mobile éco conçu appelé "tiny house" apparaît comme une alternative intéressante. En effet le coût d'une tiny est de 30.000€ à 50.000€, si on met ça en correspondance avec le coût annuel de l'hébergement en hôtel qui est de 7000€, on peut ainsi rentabiliser cet achat au bout de 5-7 ans pour une durée de vie allant jusqu'à 20 ans.

⁴¹ Fausse attestation d'hébergement : Quels sont les risques ?, CNEWS





Photo extérieure de la Tiny House Carol de Quadrapol⁴²

La difficulté réside dans le fait de trouver des terrains où poser les tiny houses. L'avantage avec ce type d'hébergement est qu'il peut se poser sur des terrains non constructibles là où les hébergements classiques ne le peuvent pas.

La métropole de Lyon a bien compris l'intérêt de ce dispositif. Elle a mis en place, début 2021, un village de tiny house dans le 3ème arrondissement de la ville. Composé de 16 Tiny, ce village peut héberger 4 personnes par maison soit 52 habitants.

Cela leur permet d'héberger des jeunes précaires qui vivaient précédemment dans un squat pour un coût bien moindre à l'hébergement à l'hôtel. "En effet, un mois d'hôtel coûte à la collectivité 8000€ alors que dans une tiny-house à 32 000€ on peut y loger 4 personnes"⁴³

Ce secteur est en plein essor avec l'arrivée à maturation de plusieurs acteurs comme **l'association Quatorze** basée en région parisienne, **l'association Un Toit vers l'Emploi** basée à Rouen. Les constructeurs de Tiny sont tellement sollicités que le délai de livraison est d'un an.

Il reste un constructeur en région parisienne qui se démarque par une matériaux de construction différent des tiny classiques qui sont faites en bois. **Ma Petite Maison Verte** fabrique des Tiny à partir de briques de carton recyclé.

⁴² Quadrapol, site internet

⁴³ Lyon accueillera le premier village de Tiny-House à destination de jeunes en situation précaire, Neozone



Hébergement de transition avec des citoyen.ne.s

Étant donné que le fait de dormir chez un tiers de confiance (ou pas) est une alternative à la rue, imaginer des solutions d'hébergement chez l'habitant semble être une bonne idée.



On dénombre plusieurs acteurs sur le marché, aussi bien des entreprises que des associations. Le modèle de fonctionnement est simple : si vous avez une chambre disponible chez vous, vous pouvez la valoriser en hébergeant une personne ayant un besoin de logement.

Nous avons ainsi deux acteurs qui permettent à des personnes âgées de valoriser leur chambre disponible à destination d'étudiants ou de jeunes travailleurs : **Colette Club** et **Homiz**. Néanmoins les tarifs peuvent rester excluants. Par exemple, le tarif minimum chez Colette est de 500€ par mois !

Nous avons également un acteur, mon préféré, qui permet à n'importe qui d'accueillir une femme sans-abri accompagné par un travailleur social : **Merci pour l'Invité**. Porté par l'association Solinum, elle offre une solution d'hébergement gratuite ! Cette solution est combinée à un accompagnement social ce qui permet de maximiser les chances de réinsertion.

Enfin il existe également des colocations solidaires comme celles proposées par l'**association Lazare**. Il s'agit de faire se rencontrer des publics sortants de rue avec des jeunes au sein d'une colocation. Souvent, il y a une personne de la rue pour 4-5 habitants. Pour avoir discuté avec deux personnes ayant fait cette expérience, au-delà de l'aspect financier car le loyer est modéré, c'est avant tout une expérience humaine très forte qui demande pas mal de patience mais qui ouvre beaucoup sur la réalité de la rue.

Occuper les logements vacants ou espaces vacants

Selon l'INSEE, le nombre de logements vacants au 1er janvier 2020 est de 3,116 millions soit 8,4% du parc immobilier ! Cela comprend des logements proposés à la vente, déjà attribués et en attente d'occupation, conservés par un employeur et enfin ceux sans affectation précise. Tous les logements vacants ne sont donc pas disponibles, certains sont même vétustes et en attente de rénovation.

Néanmoins, une startup lilloise du nom de **Stirrup** a mis en place une solution intéressante pour inviter les propriétaires de logements vacants à les mettre à disposition pour héberger des personnes de la rue. Le ou la propriétaire prête son bien, ce qui est comptabilisé fiscalement comme un don à une association à hauteur du prix du loyer, les charges et

57/104

Please leave your message
Leave a message



assurances sont payées par l'association qui héberge la personne ce qui permet une économie conséquente.



Développement de l'intermédiation locative

Il s'agit d'un dispositif qui permet de simplifier la relation entre un bailleur et son locataire via l'intervention d'un tiers social. Ce tiers, souvent une association, se portera garant du paiement des loyers et des charges. En plus, il est possible de bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions.

Une entreprise comme **Gestia Solidaire** a bien compris l'intérêt de ce type de dispositif et elle propose un accompagnement à l'intermédiation pour œuvrer pour l'hébergement des publics en difficulté.

L'ensemble de ces solutions d'hébergement, tiny house, chez des citoyens ou dans des logements vacants, a le mérite de donner un cadre de vie plus décent que les CHRS. En plus de ça, surtout pour l'hébergement citoyen, il permet de rencontrer des personnes différentes. C'est un point essentiel au travail sur l'insertion comme nous allons le voir dans une des parties suivantes sur le lien social.

Mais avant ça, nous allons aborder l'accompagnement social, comme nous l'avons vu chez Merci pour l'Invit, c'est une composante essentielle pour une insertion réussie.

Please leave your message
Leave a message



2. L'accompagnement social



a. Présentation

L'accompagnement social est un moyen privilégié pour favoriser l'insertion et l'autonomie des personnes.

Il s'inscrit dans une relation contractuelle, formalisée ou non, entre une personne en difficulté sociale et un professionnel disposant de techniques propres et reconnues pour résoudre ces difficultés. Il est co-construit avec le ou la bénéficiaire et prend en compte ses besoins et ses envies, mis en corrélation avec son potentiel et ses compétences. Il inclut également un travail d'articulation avec les offres d'insertion existantes.

Les étapes

Chaque accompagnement social démarre par un diagnostic initial permettant d'évaluer la situation de la personne à accompagner, la pertinence de mettre en place cet accompagnement ainsi que la fixation d'objectifs.

S'ensuit l'accompagnement sur différents objectifs : accès aux droits administratifs, accès à la santé, accès au logement, accès à la culture et aux loisirs, accès à l'insertion professionnelle.

A la fin de la période d'accompagnement, un bilan est dressé pour évaluer les avancées effectuées.

b. Problématiques⁴⁴

Limitation dans le temps

Par principe, l'accompagnement social doit être personnalisé. Il doit donc répondre au besoin de la personne accompagnée et s'étaler comme il se doit le temps. Or la réalité est tout autre. La plupart des associations partenaires de Tirelires d'Avenir accompagnent leurs jeunes pendant 6 mois à 1 an. Cette contrainte de temps est due à la demande grandissante en accompagnement qui pousse à accélérer les parcours d'accompagnement social : on essaye de rendre autonome le plus rapidement possible les personnes suivies. Sauf que l'accès à l'autonomie ne pouvant se faire automatiquement en 1 an, il en résulte des jeunes qui sont accompagnés par plusieurs structures au cours de leur parcours. Avec à chaque fois une nouvelle relation à créer avec son travailleur ou sa travailleuse social(e), une nouvelle explication de sa situation et de son passé et de nouveaux objectifs à fixer. Une certaine lassitude peut ainsi apparaître chez les jeunes qui perdent l'impression d'avancer dans leurs démarches.

⁴⁴ L'accompagnement social, en question. Rapport élaboré par des conseillers techniques en travail social de DDASS et DRASS de la région Rhône Alpes



Individualisation au lieu de personnalisation

Dans la même veine que les contraintes de temps, les contraintes de moyens auxquelles font face les associations ne leur permettent pas d'élaborer un parcours personnalisé. Il en résulte des parcours individualisés, qui se ressemblent beaucoup entre eux et qui permettent de traiter la demande grandissante à la chaîne.



Un conseiller Garantie Jeune de la Mission Locale (ML) suit plusieurs dizaines de jeunes (voire une centaine) et ne les voit que mensuellement, voire bien moins. Ainsi dans les faits, malgré les promesses, le parcours d'insertion construit est souvent « standard » (avec notamment une première phase d'accompagnement collective et non individualisée) et ne prend pas en compte les aspirations et compétences de chaque jeune, qu'on pousse souvent sur un catalogue de « métiers en tension », assez peu varié. Les jeunes ont peu de choix, ne se sentent pas écoutés et ne sont pas en confiance. Ainsi, beaucoup décrochent en cours de route, ou juste après, car le parcours dans lequel ils se sont inscrits ne leur correspond pas.

Perte de confiance

Une fois que vous avez effectué plusieurs accompagnements sociaux mais que votre situation reste précaire, il devient normal de perdre confiance en le système. Or sans accompagnement social, il est très difficile de se raccrocher aux dispositifs de droits communs pour avancer sur son insertion ou sa réinsertion.

Lorsque j'ai accompagné G. pour l'aider dans ses démarches, je lui avais proposé d'aller voir une personne chargée d'accompagnement social mais il avait refusé. Il m'avait alors expliqué qu'il avait eu de multiples expériences et qu'elles avaient toutes mal terminées. Notamment une expérience dans une association qui l'hébergeait alors qu'il avait encore 22 ans. Le règlement stipulait qu'il devait rentrer tous les soirs avant 22h dans son logement, or G. travaillait en restauration et cela lui était impossible. Il a donc dû quitter le logement.. Cet événement a été vécu comme un traumatisme, un manque de compréhension de la part du "système" vis à vis de sa situation ce qui a alimenté une certaine défiance.

J'ai retrouvé cette défiance mainte fois en discutant avec des personnes qui faisaient la manche. En leur demandant si elles appellent le 115 pour trouver un hébergement, ces personnes me répondaient que ça ne servait à rien car les gens du 115 ne pouvaient pas les aider.

c. Pistes de solution

Pour avoir discuté avec plusieurs personnes faisant de l'accompagnement social, j'ai compris que l'enseignement de l'accompagnement social invitait la personnes a **mettre une certaine distance entre elle et le sujet de l'accompagnement.**



Cette distance émotionnelle peut paraître nécessaire car elle permet de se protéger vis à vis des parcours de vie difficiles auxquels il est possible de faire face. Elle permet également de protéger la personne accompagnée car il existe une certaine verticalité entre l'accompagnant.e et l'accompagné.e ce qui pourrait amener à certains abus.



Toutefois dans la réalité, j'ai l'impression que cette distance est difficilement tenable et met l'accompagnateur.trice dans une situation compliquée. Il faut à la fois tenir la distance tout en étant à l'écoute. Il faut à la fois créer du lien tout en imposant des limites.

Dans le cadre de ma relation avec G., j'ai fait totalement l'inverse. Dès le début, j'ai construit une relation amicale avec lui puis je me suis occupé de l'accompagner socialement. J'ai d'abord mis en place un cadre de confiance émotionnelle et de lien affectif car j'ai estimé que c'est ce dont il avait le plus besoin. Cela s'est fait très naturellement car justement je n'avais pas de formation de travailleur social qui m'imposait de mettre des limites.

Cela aurait pu mal tourner car ça m'a demandé beaucoup d'implication à la fois temporelle mais aussi émotionnelle pour l'accompagner sur ses démarches et la gestion de sa relation conflictuelle avec sa famille. Mais étant donné que j'accompagnais un ami et non pas un sujet, je ne me sentais pas de l'abandonner en prétextant une quelconque limite théorique à ne pas dépasser, limite que l'on est amené à dépasser lorsqu'on soutient nos proches !

Finalement ce qui a bien fonctionné avec G. c'était ma posture très horizontale avec lui, j'étais à l'écoute de ses besoins, je pouvais le bouger un peu et le motiver quand c'était nécessaire, ce qui était acceptable car on était ami, je n'étais pas son travailleur social.

Repairs, accompagnement par les pairs

Une des initiatives qui m'inspire le plus dans l'accompagnement social avec une approche horizontale qui permet de créer des liens de confiance et une proximité émotionnelle valorisante et celle de **Repairs**.

Ce réseau d'association vient en aide à des jeunes majeurs issus de l'Aide Sociale à l'Enfance. Entre 18 et 25 ans, lorsqu'ils n'ont pas de Contrat Jeune Majeur qui vient prolonger leur prise en charge par l'ASE, ils se retrouvent sans accompagnement social.

L'association met alors en place un accompagnement social porté par des anciens jeunes issus de la protection de l'enfance. On parle d'accompagnement par les pairs car l'accompagnant.e et l'accompagné.e ont suivi le même parcours. La création d'une relation horizontale est donc facilitée par la posture d'égal à égal. En plus de ça l'accompagnement étant effectué par des bénévoles, il n'est pas limité par des contraintes de temps et de budget.





00/01
Please leave your message
Leave a message



3. Le soutien financier



Comme on l'a vu dans la définition de la pauvreté, l'aspect financier est le plus visible d'entre tous. Il est donc évident qu'un manque de moyen financier est une des problématiques permettant de lutter contre la pauvreté, d'accéder à l'autonomie et l'insertion.

Je vais surtout concentrer mes propos sur la période entre 18 et 25 ans. En effet avant 18 ans, la Protection de l'Enfance, comme on l'a vu dans la partie éponyme, a pour mission d'assurer le soutien, parfois financier, des enfants et de leur famille. Après 25 ans, **il existe le RSA qui vient assurer un revenu minimal pour la plupart des personnes ayant des papiers.** La problématique après 25 ans réside alors dans le fait de faire les démarches pour le toucher et de savoir si cela est suffisant pour vivre décemment avant de trouver une activité professionnelle. Dans tous les cas, **cette aide apparaît comme nécessaire** puisque d'après une étude de la DRESS⁴⁵, **34% des personnes sans domicile fixe ont pour principale source de revenu le RSA. 40% des personnes sans domicile fixe déclarent ne pas avoir perçu de prestation sociale**, 59% étaient étrangères et 21% avaient moins de 25 ans ce qui les excluait de l'éligibilité.

On voit donc que la situation la plus compliquée se situe entre 18 et 25 ans, lorsqu'il n'existe aucune aide inconditionnelle.

a. Problématiques

i. Positionnement idéologique

Il faut comprendre que le soutien financier inconditionnel n'a jamais été d'actualité pour les jeunes. Au meilleur de la situation, c'est-à-dire dans les années 50-70, les jeunes majeurs de moins de 25 ans ne travaillant pas et n'ayant pas de revenus pouvaient bénéficier d'une allocation forfaitaire de l'assurance chômage.

Dans "Pauvres Jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de la jeunesse" de Léa Lima, on comprend le positionnement à l'égard des jeunes lorsqu'elle cite l'Unédic (gestionnaire de l'assurance chômage) : "L'allocation d'insertion n'est donc accordée qu'aux jeunes qualifiés, afin d'inciter les autres à poursuivre leur formation"⁴⁶, "Outre l'incitation à l'effort de formation, le second principe qui guide l'octroi de l'indemnisation du chômage des jeunes n'ayant jamais travaillé est l'incitation à l'effort d'insertion"⁴⁷. Il y a donc une contrainte portée sur la jeunesse, d'abord à la formation puis à la recherche d'emploi.

⁴⁵ DREES, « Le recours aux prestations et services de protection sociale des personnes sans domicile », Minima sociaux et prestations sociales, Collection études et statistiques, édition 2015

⁴⁶ Unédic, 1985, Quid du chômage. Connaître ses droits, comprendre sa situation, Paris, Éd. La découverte, p. 93

⁴⁷ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima



On le voit encore très bien aujourd'hui lorsque Mme Marie-Christine Dalloz (UMP) disait : "L'obligation, pour l'éligibilité au RSA des jeunes de moins de vingt-cinq ans, d'un minimum de deux ans de travail sur une période de trois ans me semble indispensable. Faute de quoi, nous risquons de mettre en avant uniquement des signaux d'assistanat"⁴⁸.

Il y a une crainte de la classe dirigeante de voir les jeunes qui "sortent de l'école et se rendent au guichet de la caisse d'allocations familiales"⁴⁹. Il faut éviter de faire tomber les jeunes dans un modèle d'assistanat.



Focus trop important sur l'insertion professionnelle

Aujourd'hui le RSA n'est toujours pas accessible aux jeunes de moins de 25 ans de manière inconditionnelle⁵⁰. Il existe toutefois des dispositifs d'aides financières comme le contrat jeune majeur (CJM) pour les sortants de l'ASE, la Garantie jeune (GJ) pour les jeunes de moins de 25 ans suivis par des missions locales ou encore le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ).

Toutefois ces aides sont beaucoup trop axées sur l'insertion professionnelle. En effet, la Garantie Jeune par exemple est disponible seulement pour les **jeunes NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation)** et leur impose de suivre des formations appartenant à un catalogue. Il n'est pas possible de choisir sa voie ou bien de faire le choix d'études longues. En effet, ces formations sont le plus souvent courtes et professionnalisantes. "Les missions locales ont aujourd'hui encore vocation à résoudre les problèmes des jeunes dans leur globalité, même si la dimension professionnelle a pris le dessus."⁵¹

Il y a également des contraintes de présence qui font que les jeunes sont bloqués sur ce programme d'insertion. J'ai l'exemple d'un jeune d'origine guinéenne qui parlait très bien le français, mais qui était obligé de suivre des cours de français de niveau débutant chaque jour pour toucher la garantie jeune, au lieu de passer son temps à faire autre chose de plus constructif.

⁴⁸ Mme Marie-Christine Dalloz (UMP), Assemblée Nationale, Débat sur le projet de loi de finances pour 2010, séance du 10 novembre 2009.

⁴⁹ M. Martin Hirsch, Haut Commissaire aux solidarités actives, Haut Commissaire à la jeunesse, Assemblée Nationale, débat sur le projet de loi de finances pour 2010, séance du 10 novembre 2009.

⁵⁰ Pour être éligible au RSA jeune, il faut avoir travaillé 2 ans sur les 3 dernières années ou bien avoir un enfant à charge.

⁵¹ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima



Eligibilité

Beaucoup de jeunes sont non éligibles à la Garantie Jeune :



- Les français sans document d'identité, les demandeurs d'asile (DA), les « sans-papiers » :
 - Les jeunes français sans document d'identité à jour doivent être domiciliés pour pouvoir les refaire, mais beaucoup sont en errance ou à la rue, et les services de domiciliation à Paris sont saturés ;
 - Les jeunes étrangers sont enjoins à trouver un emploi pour obtenir leur titre de séjour, mais aucun dispositif ML de soutien (accompagnement vers l'emploi + financier) ne leur est accessible.
- Les étudiant.e.s : ceux rattachés au foyer fiscal de leurs parents, non boursiers, et qui connaissent une rupture ou un conflit familial pendant leurs études se retrouvent alors sans ressources et donc sans aucun dispositif de soutien financier à activer. En effet les revenus des parents sont pris en compte par le CROUS tant que la rupture n'est pas établie ce qui peut prendre plus de 6 mois.
- Les jeunes inscrits en formation (si la formation est non rémunérée, ils n'ont aucune ressource).

Attribution

L'organisation du dispositif FAJ est laissée à l'entière appréciation des Départements, ainsi **“le niveau de ressources déclaré n'est pas une information systématiquement compilée** par les départements, ce qui marque le caractère secondaire de ce critère, du moins dans l'esprit des instructeurs pour lesquels la dimension sociale du dossier est **moins importante que la cohérence du projet professionnel.**”⁵² Cette cohérence est biaisée par le fait que “les membres des commissions, qui sont socialement dans une position intermédiaire, ont à juger le plus souvent des modes de vie, des habitudes de consommer, et plus simplement encore, des goûts des jeunes issus des classes populaires.”⁵³ et ainsi “l'appréciation des demandes d'achat d'équipement pour l'installation dans un logement, ou d'achat de vêtement de travail ou encore des demandes d'aide à la subsistance sont des moments dans lesquels les professionnels confrontent leurs propres normes de consommation et leurs modes de vie avec ceux des demandeurs.”⁵⁴

Les critères d'attribution ne sont pas basés sur un règlement pouvant présenter et évaluer les différents cas de figure.

⁵² Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima

⁵³ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima

⁵⁴ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima



b. Pistes de solution



Ne pas dissocier l'insertion professionnelle de l'insertion sociale

La Garantie Jeune a vocation à « accompagner les jeunes vers l'autonomie par l'emploi » (la démarche est axée sur « l'emploi d'abord » de manière assumée). Beaucoup de jeunes sans aucun soutien familial ont d'autres aspects à travailler au préalable, sans être dans l'urgence tétanisante de devoir trouver un emploi : stabilisation de leur situation d'hébergement/logement, stabilisation émotionnelle et psychologique, mise à jour de leur situation administrative ; ou tout simplement réflexions et erreurs d'orientation.

Ne pas imposer le suivi de formations pour le soutien financier

Les jeunes les plus exclu.e.s (sans soutien familial) sont souvent orientés vers la Mission Locale par les équipes éducatives des structures qui les hébergent et les accompagnent -et qui voient en la Garantie Jeune l'unique source possible de ressources pour leurs jeunes dans l'urgence- et avec qui il n'y a malheureusement aucun dialogue. Ainsi, le projet de vie travaillé avec les équipes éducatives est ignoré par les missions locales, et doit être travaillé par le jeune en parallèle du parcours sur lequel il est poussé par son conseiller Mission Locale. Perte d'énergie, de temps, de confiance et confusion pour le jeune, qui finit par décrocher de la Garantie Jeune.

Raccourcir les délais d'obtention, augmenter les montants maximums, rallonger les droits

- Entre le premier contact Mission Locale et la première allocation perçue, il se passe souvent 3 mois (pour les jeunes mobiles entre régions, nombreux, ces délais sont encore plus longs). Ces périodes de trou deviennent des périodes d'extrême fragilité. Il faut donc optimiser le délai de versement à ces jeunes pour les soulager le plus rapidement.
- Le montant maximal versé par la Garantie Jeune est de 500€. Pour les jeunes logés dans des logements privés (ou à l'hôtel) qui doivent payer leur loyer, 500€ sont insuffisants pour faire face à l'ensemble de leurs charges. Le jeune peut faire appel au Fonds d'Aide aux Jeunes mais seulement pour des demandes ponctuelles.
- Si le jeune ne trouve pas d'emploi/CDI directement à la sortie du dispositif, alors il refait face à une période sans ressources, pendant laquelle il n'est plus éligible au soutien de la Mission Locale.

Soutien financier inconditionnel de Tirelires d'Avenir

Tirelires d'Avenir verse une aide financière sur-mesure (en montant et en durée) et non conditionnée à l'insertion, aux jeunes qui n'ont pas les ressources suffisantes pour couvrir leurs besoins primaires. Cette aide leur permet d'assurer la couverture financière de leurs



besoins du quotidien tels que payer son loyer, se soigner, s'alimenter de manière autonome, se vêtir, pouvoir se déplacer en ville, téléphoner et avoir accès à internet.

C'est en couvrant ces besoins qu'ils peuvent se projeter sur les autres aspects de l'accompagnement déployé par les partenaires et ainsi, in fine, concentrer leur énergie sur l'ensemble des démarches à réaliser pour se former et trouver un emploi



Attribution et suivi

- Les jeunes déposent un dossier de demande avec un montant et une durée d'aide cibles via un **formulaire en ligne**. Nous récupérons ainsi des informations sur leur situation globale et sur les raisons de leur demande, ils sont **acteurs de cette demande**.
- En parallèle, le **travailleur social référent** du jeune (issu d'une structure partenaire) nous soumet une **note sociale**, composée d'une synthèse rapide de la situation du jeune et de son avis sur la demande formulée par le jeune
- Nous réalisons un **entretien de diagnostic**, où nous évaluons la situation du jeune sur les 5 critères qui nous permettent de qualifier l'urgence : nature des dépenses du jeune, possibilité d'avoir accès à une aide publique ou un emploi rapidement, situation d'hébergement, compromission du projet professionnel, état de lassitude psychologique. Le jeune nous communique également 3 objectifs personnalisés qu'il se fixe en vue de l'accès à l'autonomie.
- Nous statuons sur les demandes de jeunes lors d'un **Point Décision Jeunes** hebdomadaire. Pour chaque situation nous décidons :
 - De l'attribution : oui/non
 - Du montant : en fonction du type de dépenses que le jeune doit couvrir (loyer, alimentaire, transport, téléphonie, vestimentaire, etc.) – actuellement le montant moyen est de 290€ mensuels.
 - De la durée : nous commençons en général par une première phase de 3 mois. Au bout des 3 mois, nous faisons un bilan complet : la situation financière et globale du jeune est-elle toujours compliquée ? S'est-il mobilisé sur l'atteinte des 3 objectifs ?

Si, à l'issue des 3 mois, l'autonomie financière du jeune n'est pas avérée, deux scénarii sont prévus : (1) le jeune s'est effectivement mobilisé sur l'atteinte de ses objectifs : nous renouvelons le dispositif sur une nouvelle phase de 3 mois ; (2) le jeune n'a pas fourni les efforts nécessaires et attendus : nous mettons fin au programme de soutien. Dans les faits, nous n'avons refusé la reconduction qu'à un nombre très limité de jeunes. Nous soutenons certains jeunes sur des périodes de 6 à 9 mois voire 1 an.

Toutefois, pour les jeunes dont la situation administrative ne permet pas un accès à la formation ou à l'emploi immédiat (exemple : jeunes demandeurs

07/04

Please leave your message
Leave a message



d'asile), nous pouvons accorder un soutien sur une période supérieure à 3 mois. Actuellement la durée moyenne de versement de l'aide est de 4,5 mois.

- Pendant toute la durée de l'aide, les jeunes couvrent leurs besoins de base (loyer, alimentaire, transport, téléphonie, vestimentaire, etc.) et peuvent ainsi se concentrer sur leurs objectifs et sur la **recherche d'une formation ou d'un emploi**. Nous les **conseillons et les guidons dans la gestion de leur budget**, afin que les dépenses engagées soient pertinentes au regard de l'atteinte des objectifs
- Les jeunes bénéficiaires réalisent un entretien de suivi mensuel où nous mesurons l'évolution de leur situation et la mobilisation sur les objectifs fixés. Nous associons également le travailleur social référent du jeune à cette démarche d'évaluation (évolution de la situation du jeune depuis le dernier bilan, degré de mobilisation sur l'atteinte des objectifs).
- Nous nous assurons d'une **sortie positive** qui les mène à une solution rémunératrice alternative à Tirelires d'Avenir (emploi stable, intérim et autres contrats, formation rémunérée, garantie jeunes, etc.).



Premiers résultats

48 jeunes orientés par nos partenaires ont été soutenus financièrement entre mars 2020 et juillet 2021, pendant 4,1 mois et à hauteur de 240€ par mois en moyenne.

Sur ces 48 premiers jeunes :

- 28% ont pu éviter la rue puisque nous les avons aidés à payer leur loyer ;
- 85% ont accédé à l'alimentation autonome (non dépendante des colis et maraudes) ;
- 77% ont accédé à la mobilité (paiement du pass transport, achat d'un vélo, etc.) ;
- 62% ont enfin pu être connectés (paiement du crédit téléphonique, achat d'un téléphone) ;
- 92% sont sortis du dispositif avec une solution rémunératrice (emploi, dispositif de soutien financier, formation rémunérée, service civique..)

Au-delà de la simple satisfaction des besoins de base, ce soutien financier permet aussi aux jeunes de se sentir légitimes et dignes de confiance. Ils sont mieux armés au quotidien pour aborder les obstacles auxquels ils font face et peuvent se concentrer sur d'autres aspects de leur insertion :

- 80% ont ressenti une hausse de leur confiance en eux ;
- 80% ont ressenti une baisse de leur niveau de stress ;
- 67% se disent plus autonomes.

Les dernières analyses ne sont pas encore disponibles, mais avons désormais aidé plus de 100 jeunes depuis mars 2020 !



RSA pour les jeunes à Lyon

La mise en place d'un RSA dès l'âge de 18 ans est un débat qui existe depuis des années. Depuis l'élection d'un maire écologique à la mairie de Lyon, un test grandeur nature a été mis en place impulsé par Antoine Dulin, membre du CESE et fervent défenseur d'un RSA pour les jeunes. Il s'avère que le fonctionnement est très similaire à celui mis en place chez Tirelires d'Avenir. **L'aide est accordée lorsqu'aucun autre dispositif n'est mobilisable.** Toutefois la condition de régularité exclue les jeunes sans papiers (les plus précaires) et l'aide est limitée à 400€ par mois pendant 24 mois.



Contrat d'engagement 2022⁵⁵

A compter du 1er mars 2022, un nouveau dispositif de soutien financier sera mis en place. Initialement il est censé venir compléter les lacunes de la garantie jeune de la mission locale. Dans les faits, il vient surtout étendre en nombre (mais pas en éligibilité) le nombre de bénéficiaires. Il y a toujours un focus exacerbé sur l'insertion professionnelle, l'aide est conditionnée au suivi d'un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine. Et en cas de non suivi des formations proposées, l'aide sera suspendue.

Les avancées du gouvernement sont encore timides quand des acteurs associatifs ou des collectivités testent un revenu quasi inconditionnel pour les jeunes dans le besoin.

⁵⁵ Présentation du Contrat d'Engagement Jeune, site du ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion



4. Le lien social



A travers mon expérience avec G. j'ai compris qu'au delà du soutien financier que je lui avais apporté, au delà du logement que je lui ai offert, au delà de l'accompagnement social que j'ai mis en place, la chose la plus centrale qui l'avait vraiment aidé était le lien social.

En effet, après avoir vécu des années à la rue, il avait créé des liens avec d'autres personnes de la rue. Et peu à peu il avait de moins en moins de liens avec des personnes en dehors de la rue. Or afin de se réinsérer il est primordial de créer des liens avec les personnes qui ne vivent pas dans la rue. Comme on va le voir plus tard, la désocialisation est un processus qui amène à la rue et le manque de lien social est un des indicateurs de pauvreté.

Pour G. la transition a été assez violente. Il a mis du temps à couper les liens avec les personnes qu'il côtoyait depuis plusieurs années. Il faut imaginer qu'il a vécu des expériences fortes avec elles, qu'il a dû faire preuve de solidarité dans des moments difficiles et donc ces liens étaient puissants. Sauf que les personnes qui le connaissait n'étaient pas forcément les meilleures fréquentations. Elles avaient tendance à abuser de la gentillesse de G. qui a toujours eu le cœur sur la main. Lorsqu'il avait commencé à travailler à nouveau dans un restaurant, il lui arrivait de donner de l'argent à ses ami.e.s qui lui réclamait de partager. Il lui est même arrivé de se faire racketter plusieurs fois par des personnes qu'il connaissait...

L'élément déclencheur qui a permis à G. de tirer un trait sur ces relations a eu lieu un soir de Novembre 2020 lorsque je l'ai rejoint sur les marches de l'Opéra Bastille et que je l'ai retrouvé dans une camionnette de pompier. Il venait de se faire agresser par une connaissance de la rue. Il m'avait alors demandé de récupérer ses clés qui étaient tombées dans la bataille. Lorsque je me suis rapproché d'une personne avec qui j'avais déjà parlé quelques jours avant, ce dernier m'a décoché un coup de poing dans la figure. Cet acte de violence gratuite a été révélateur pour moi G. Je me suis rendu compte de la violence des relations de la rue, ce que j'avais eu tendance à oublier du fait de ma proximité avec G. De son côté G. s'est rendu compte que si ma sécurité n'était plus assurée en continuant à côtoyer des personnes de la rue alors il valait mieux couper les ponts.

a. Problématique

Pauvreté et lien social

Lorsqu'il s'agit de faire le lien entre pauvreté et lien social, il est intéressant d'étudier les travaux du sociologue Serge Paugam. Ce dernier a défini 4 types de liens sociaux⁵⁶ que nous allons présenter. Ces liens assurent deux fonctions primordiales : **protection et reconnaissance**. Ces 4 types de lien participent à l'intégration et sont primordiaux à toutes

⁵⁶ Le Lien social, Serge Paugam



les étapes de la vie. Lorsque ceux-ci sont rompus, l'individu se retrouve en précarité sociale ce qui peut déboucher sur des situations de pauvreté via le **processus de désocialisation**.



Lien de filiation

Pour faire simple, il s'agit des liens avec **les personnes de sa famille**. Que ce soit nos ascendants (parents, grands-parents...) ou nos descendants (enfants, petits enfants...).

Il y a deux formes différentes :

- la filiation naturelle qui correspond à une parenté biologique
- la filiation adoptive

Dans les deux cas, ce lien de filiation est le premier à apparaître et il constitue le fondement absolu de l'appartenance sociale car "les sociologues, mais aussi les psychologues, les psychologues sociaux et les psychanalystes, insistent sur la fonction socialisatrice et identitaire de ce lien. Il contribue à l'équilibre de l'individu dès sa naissance puisqu'il lui assure à la fois **protection (soins physiques)** et **reconnaissance (sécurité affective)**."⁵⁷

Lien de participation élective

Pour faire simple, il s'agit des liens avec "**le voisinage, les bandes, les groupes d'amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc**"⁵⁸. Ce sont tous les liens que nous sommes libres de choisir.

A la différence de la famille et du couple (ce dernier faisant tout de même partie des liens de participation élective), l'amitié est faiblement institutionnalisée. Elle ne fait l'objet d'aucune règle si ce n'est l'intérêt mutuel d'investir cette relation.

On voit qu'il contribue également aux deux fonctions de **protection et de reconnaissance**.

Ne dit-on pas d'un.e ami.e en première définition qu'il s'agit d'une personne sur qui l'on peut compter (protection) et qui nous valorise ou nous fait nous sentir bien (reconnaissance) ?

Lien de participation organique

Pour faire simple, il s'agit des liens dans le **cadre de l'école ou du monde du travail**. "Il se caractérise par l'apprentissage et l'exercice d'une fonction déterminée dans l'organisation du travail."⁵⁹ Ce lien permet de donner un sens et une utilité à chacun dans le cadre d'une organisation globale. A travers l'exercice d'un emploi, l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification, l'individu nourrit son **besoin de reconnaissance**. Le fait d'avoir un emploi, notamment en France avec un régime de protection sociale développée, permet d'assurer une stabilité et donc une **protection**.

⁵⁷Serge Paugam dans un entretien avec l'ENS Lyon

⁵⁸Serge Paugam dans un entretien avec l'ENS Lyon

⁵⁹ Serge Paugam Les 4 types de liens sociaux, vidéo Youtube



Lien de citoyenneté

Pour faire simple, il s'agit de **l'appartenance à une nation**. Dans une société démocratique, la nation reconnaît à ses citoyens un ensemble de droits et de devoirs qui viennent remplir les fonctions de **protection** (droits sociaux par exemple) et de reconnaissance (droit de vote qui reconnaît la légitimité des citoyens à affirmer leur choix politique).



Fragilisation et rupture des liens

Le tableau suivant⁶⁰ évoque plusieurs situations qui engendrent des ruptures de lien.

<i>Types de lien</i>	<i>Déficit de protection</i>	<i>Déni de reconnaissance</i>
<i>Lien de filiation</i>	• Impossibilité de compter sur ses parents ou ses enfants en cas de difficulté	• Abandon, mauvais traitements, mésentente durable, rejet • Sentiment de ne pas compter pour ses parents ou pour ses enfants
<i>Lien de participation électorale</i>	• Isolement relationnel	• Rejet du groupe des pairs • Trahison, abandon
<i>Lien de participation organique</i>	• Lien occasionnel avec le marché de l'emploi • Chômage de longue durée, entrée dans une carrière d'assisté	• Humiliation sociale • Identité négative • Sentiment d'être inutile
<i>Lien de citoyenneté</i>	• Eloignement des circuits administratifs • Incertitude juridique • Vulnérabilité à l'égard des institutions • Absence de papiers d'identité • Exil forcé	• Discrimination juridique • Non-reconnaissance de droits civils, politiques et sociaux • Apathie politique

⁶⁰

<http://ses.ens-lyon.fr/articles/serge-paugam-comment-penser-le-lien-social-et-la-solidarite-151169#section-2>



Toutes ces situations viennent fragiliser la situation de l'individu qui les vivent. Elles peuvent s'additionner, par exemple pour le cas d'un.e jeune issu.e de l'exil. En attente de régularisation, ses droits et sociaux ne sont pas tous reconnus (citoyenneté), sans titre de séjour il est compliqué de travailler (participation organique), éloigné de son pays il n'est pas forcément en contact avec ses proches (filiation) et enfin il peut se retrouver isolé au sein de sa communauté ou d'un groupement de personnes issu de l'exil (participation élective).



Désocialisation et clochardisation

Cette fragilisation ou rupture des liens participe au **processus de désocialisation** défini par Alexandre Vexliard en 1957 dans *Le Clochard. Étude de psychologie sociale* et participe à la clochardisation.

Ainsi la première étape est la phase 1 **"Agression ou Combat"** qui vient après un choc. Ce choc peut être un divorce, une rupture familiale, la perte d'un emploi ou une décision judiciaire. Il s'agit par exemple de la rupture d'un des quatre liens sociaux ayant une importance cruciale dans la vie de l'individu. Lors de cette phase l'individu se rebelle, tente de maintenir son univers social antérieur.

Vient ensuite la phase 2 **"Régressive ou Repli"** qui instaure une familiarisation avec les nouvelles conditions de vie. L'individu se reconnaît peu à peu dans sa condition de chômeur.euse, d'exclu.e, etc et commence à se déprécier. Il y a toujours un espoir de sortir de cette condition, mais les échecs à répétition, les restrictions et les frustrations viennent saper le moral continuellement.

Vient ensuite la phase de 3 **"Fixation ou Rupture"** qui instaure une rupture avec le passé. L'individu se met à adopter les codes de la rue et à socialiser avec des personnes de la rue. La réduction de tous les besoins commence à être acceptée. A ce niveau là, la crise conflictuelle est la plus aigue et le suicide peut être une des issues.

Enfin vient la phase de 4 **"Résignation ou Abandon"**. L'individu accepte sa situation, a adopté ce nouveau mode de vie. Il peut commencer à avoir un discours mettant en avant cette "liberté" acquise et ce rejet du travail et des contraintes.



Resocialisation

On voit donc à quel point les liens sociaux sont primordiaux pour tous les individus, leur rupture pouvant entraîner une désocialisation qui amène à des situations de rue.



Afin d'y pallier, il est nécessaire d'agir au plus tôt dans les étapes définies par Alexandre Vexliard en recréant des liens de différentes natures que ce soit par des dispositifs d'insertion professionnelle (lien de participation organique), de recours aux droits et de régularisation (lien de citoyenneté), de médiation familiale porté par l'ASE (lien de filiation) et enfin de rencontre entre pairs (lien de participation élective).

b. Pistes de solution

Lien Social chez le Carillon

Le Carillon est un dispositif de l'association **La Cloche** qui permet de créer du lien social entre personnes avec et sans hébergement. Cela consiste en un réseau de commerçants solidaires qui va proposer un certain nombre de services tels que :

- charger son téléphone ou bénéficier du Wifi
- imprimer ou photocopier des papiers administratifs
- prendre un verre d'eau ou un café
- déposer ses affaires pour la journée
- manger un repas "suspendu" précédemment payé par une autre personne ou réchauffer son plat
- utiliser les toilettes

Tous ses services, en plus d'être nécessaires dans le quotidien des personnes de la rue et de ne pas être accessibles au plus grand nombre, sont autant de prétextes pour discuter et ainsi créer du lien.

Le public de la Cloche peut se trouver dans n'importe quelle phase du processus de désocialisation. Ce dispositif d'entraide horizontal peut ainsi permettre de rattraper des personnes et de les orienter vers les bons dispositifs d'accompagnement.

Pour les personnes ne souhaitant pas être accompagnées, cela permet simplement de vivre mieux au quotidien en se sentant valorisé par les commerçants avec qui il est possible de construire une relation de confiance.

74/84

Please leave your message
Leave a message



Mentorat Côte à Côte chez Tirelires d'Avenir

Il existe auprès des jeunes de 18 à 25 ans en situation d'accompagnement social une forme d'isolement auxquels les structures ne peuvent pas répondre ou pour qui il est difficile de le faire. Ces jeunes sont le plus souvent dans la **phase 1 ou 2 du processus de désocialisation** et il faut donc **agir rapidement pour éviter un basculement vers la rue**.



Cet isolement recouvre plusieurs formes. Il peut s'agir d'un isolement au sens propre du terme et qui peut se traduire par la **solitude**. Le jeune se trouve être à la fois en rupture familiale, donc isolé des membres de sa famille, mais aussi de son ancien réseau amical, pour différentes raisons : épuisement du réseau à la suite de situation d'hébergement, changement de zones géographiques, etc. Cet isolement est plus particulièrement présent pour les jeunes originaires d'autres pays, en situation de régularisation en France.

Cet isolement peut aussi avoir la forme d'un **rattachement à une communauté**. C'est-à-dire que le jeune n'est pas dans la situation où il est seul comme présenté plus haut mais évolue au sein d'une communauté : communauté dites culturel (membres d'un même pays, d'une même religion, d'une même culture, etc), communauté LGBTQI+, groupes de jeunes d'une même structures, d'un même hébergement, ou étant dans la même situation « sociale ». Quoi qu'il en soit l'attachement à cette communauté se traduit la plupart du temps par le fait d'être entouré d'un petit nombre de personnes qui constitue un groupe plutôt fermé au sein duquel le jeune évolue.

Conséquemment à cet isolement social, un **manque de référence d'identification positive** se manifeste. Ce sont des figures dans votre entourage qui vous permettent de vous projeter sur des trajectoires de vie et d'obtenir des informations sur leurs parcours de vie afin de vous faire votre propre idée de ce que vous voulez faire plus tard. Sans ça, les choix de vie sont déterminés par ce qui est disponible et accessible le plus rapidement possible.

Pour pallier ces problématiques, chez Tirelires d'Avenir nous avons mis en place un programme de mentorat horizontal nommé Côte à Côte. Ce programme doit permettre de créer du lien social entre des jeunes accompagné.e.s par Tirelires d'Avenir et des jeunes bénévoles.

Le programme fonctionne par **promotion d'une vingtaine de personnes et dure 6 mois** durant lesquels des rencontres sont organisées et animées par les équipes de Tirelires d'Avenir pour faciliter la relation entre les deux membres du binôme. Il y a également des défis à réaliser pour se retrouver avec son binôme et gamifier la relation.

On voit que ce programme agit sur le lien de participation élective puisqu'il permet de rencontrer de nouvelles personnes. Il permet également de développer ses compétences de socialisation (communication, écoute, empathie) et ainsi il doit permettre de faciliter

75/104

Please leave your message
Leave a message



l'intégration dans d'autres cercles sociaux comme le travail ([lien de participation organique](#)) mais aussi la nation ([lien de citoyenneté](#)) via l'apprentissage de la langue française et la découverte de la culture française avec son binôme.



Pendant l'année 2021, ce sont 25 binômes qui ont été formés. Pour l'année 2022, l'objectif est d'en former 300 ! Les précédentes sessions ont permis de valider l'intérêt de ce dispositif. Les participant.e.s ressortent plus confiant.e.s et se sentent valorisé.e.s.

70104
Please leave your message
Leave a message



III. Perspectives d'avenir



Afin de conclure ce mémoire, j'aimerais aborder deux aspects tournés vers l'avenir qui sont importants pour participer à la lutte contre la pauvreté via l'entrepreneuriat. Le premier est un moyen innovant de financer l'innovation associative, le second concerne le devenir des innovations sociales.

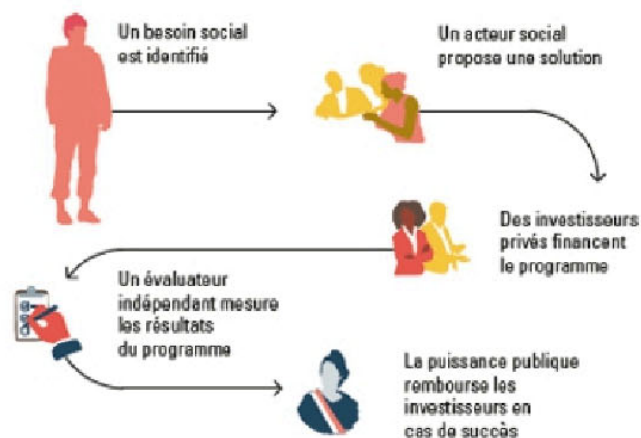
Financement de l'innovation associative : les contrats à impact social

Présentation

Le contrat à impact social est un dispositif de financement innovant qui regroupe à la fois le public et le privé. Comme on peut le voir sur le schéma suivant⁶¹, cela permet de répondre à plusieurs problématiques :

- Le financement de l'action social est porté par des investisseurs privés ce qui permet de ne pas mobiliser des fonds publics pour cela;
- La puissance publique devra rembourser les investisseurs seulement en cas de succès;
- L'acteur social trouve des financements et permet aux financeurs d'avoir un investissement responsable.

COMMENT ÇA MARCHE ?



⁶¹ Ministère de l'économie, Contrat à Impact Social



Remboursement

Le remboursement de l'Etat est basé sur des indicateurs d'impact permettant d'attester qu'il y a bien eu une réduction de coûts pour la puissance publique dans la gestion de la problématique que l'acteur social tente de solutionner.



	Si les objectifs ne sont pas atteints	Si les objectifs sont atteints	Si les objectifs sont dépassés
État	Ne rembourse rien	Rembourse	Rembourse avec une prime
Investisseur	Perd tout ou partie de son investissement	Est remboursé avec un intérêt fixé en amont	
Porteur de projet	A financé son projet		Perçoit une prime

Historique

Initialement créé au Royaume Uni en 2010, le premier Contrat à Impact Social a été signé en 2016 en France. A ce jour 120 projets ont été financés via ce dispositif dans plus de 20 pays pour un total de 400 millions d'euros investis.

Perspective

Le Contrat à Impact Social est un dispositif extraordinaire pour financer des expérimentations de terrain dans une phase de pré-essaimage. Il permet également de réformer les politiques publiques car il permet de défricher des actions qui feront économiser de l'argent aux collectivités à terme.

Changement en politiques publiques

Contrairement aux entreprises qui ont vocation à exister le plus longtemps possible afin d'enregistrer un maximum de profit, une association sociale a vocation à disparaître. En effet, elle a pour mission de régler le problème auquel elle s'attaque..

Dans la réalité, c'est assez rare de voir une association qui réussit à éradiquer sa problématique initiale. Par contre on peut voir une forme de fin de vie qui est intéressante : le passage en politique publique.

C'est ainsi le cas du service civique. Initialement porté par l'association Unis-Cité courant 1994, un premier texte de loi est signé en 2005 mais c'est en 2009 que le service civique est

70/84

Please leave your message
Leave a message



renforcé. Dès la première année, ce sont 10.000 jeunes qui s'inscrivent et bénéficient de ce dispositif.



Aujourd'hui le service civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission d'intérêt général et de percevoir une indemnisation mensuelle de 500€ environ.

Cet exemple est amené, je l'espère, à se répéter. Pour cela il faut continuer d'avoir une approche au plus proche du terrain, bénéficier de financements pour explorer des pistes d'innovation sociale et avoir un plaidoyer efficace auprès des pouvoirs publics.

70/84
Please leave your message
Leave a message



IV. Annexe



Annexe 1 - Nuit de la solidarité⁶²

Tableau 1.2 : Recensements locaux des personnes sans abri et sans domicile					
Ville	Enquête	Période	Périmètre	Secteurs	Nombre de personnes
Grenoble Alpes Métropole	Nuit de la Solidarité n°1	Janvier 2019 20h/22h à 2h	10 communes	Rues, parkings, parcs, squats, bidonvilles	1 757 (dont 104 à la rue)
Marseille	File active des lieux d'accueil	Au moins une fois au cours de l'année 2016	Toute la ville	Lieux d'accueil et d'accompagnement pour majeurs à bas seuil d'exigence	14 063 (+ 11,2 % depuis 2011)
Métropole Européenne de Lille	Mission d'observation	Mars-avril 2019	Métropole	SI-SIAO et personnes connues des associations	2 830 (rue, campements, squats)
Metz	Nuit de la Solidarité n°2	Mars 2018 22h/1h	Toute la ville	Rues, tentes ; abris de fortune	400 (dont 29 à la rue)
Montpellier	Un jour donné n°1	Mai 2019 19h/1h	23 sous-quartiers (1/6 ^e de la ville)	Rues, gares, parcs ouverts, hôpital, squats	1 610 (dont 218 à la rue)
Paris	Nuit de la Solidarité n°3	Janvier 2020 22h/1h	Toute la ville	Rues, gares, métro, hôpitaux, parkings, tentes, parcs, jardins, périphérique, sélection d'adresses (bailleurs sociaux)	3 601 sans solution d'hébergement
Rennes	Nuit de la Solidarité n°1	Février 2019 21h	Toute la ville	Rues, gares, métro, hôpitaux, un parking, tentes, véhicules, abris de fortune	1 076 (dont 168 à la rue)
Strasbourg	Nuit de la Solidarité n°1	Mars 2020	67 secteurs (centre et proche périphérie)	Rues, gare, parkings, hôpitaux, berges, distribution alimentaire	279
Toulouse	Personnes sans domicile n°1	Février 2019 21h/0h	Toute la ville	Rues, parcs, squats, bidonvilles	767 (rue, squats et campements)

⁶² "Etat du mal-logement en France , 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021



Annexe 2 - Dépenses de la protection sociale et parts de l'aide et de l'action sociales dans ces dépenses



Tableau Dépenses de protection sociale et parts de l'aide et de l'action sociales dans ces dépenses en 2014

Champs de la protection sociale	Montant total 2014 (en millions d'euros)	Parts de l'aide et de l'action sociales (en %)				
		État	Organismes de sécurité sociale	Départements	Communes et intercommunalités	Total
Santé ¹	241 448	1,0	7,2 ²	3,0	0,0	11,2
Vieillesse-Survie ³	313 368	0,0	0,3	2,8	0,0	3,1
Famille ⁴	54 096	0,0	11,9	14	0,0	25,9
Logement ⁵	17 983	0,0	1,1	0,7	0,0	1,8
Emploi et Pauvreté-Exclusion sociale ⁶	62 936	6,0	0,9	17,3	3,6 ⁷	27,9
Total	689 830	0,9	3,7	5,0	0,3	9,9

1. Maladie, invalidité et handicap, accidents du travail et maladies professionnelles.

2. Y compris dépenses d'assurance maladie pour les personnes âgées et handicapées hébergées en établissement médico-social.

3. Retraites de droit direct et dérivé, minimum vieillesse, aide et action sociale aux personnes âgées.

4. Prestations familiales, accueil des jeunes enfants, aide sociale à l'enfance.

5. Allocations logement, fonds de solidarité pour le logement.

6. Y compris insertion et réinsertion professionnelle.

7. Dépenses des centres communaux d'action sociale et des centres intercommunaux d'action sociale (CCAS-CIAS) ; il n'est pas possible en l'état actuel de ventiler ces dépenses par risque.

Note > Les dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ont été ventilées dans les dépenses des différents acteurs. Pour respecter la nomenclature comptable des comptes de la protection sociale, les dépenses de PCH et d'ACTP des départements pour les personnes handicapées de 60 ans ou plus sont comptabilisées dans le risque vieillesse-survie.

Lecture > Les dépenses de protection sociale en France représentent 689 830 millions d'euros en 2014 ; les dépenses d'aide et d'action sociale représentent 9,9 % de ce montant, dont 5 % pour l'aide sociale départementale.

Champ > France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

Sources > DREES, enquête Aide sociale 2014 et Comptes de la protection sociale.



V. Bibliographie



- ¹ Étude de la Grameen Bank- Le microcrédit au Bangladesh comme moyen d'*empowerment* [archive] Valérie Gilbert, janvier 2009, Chaire C.A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement, UQAM, janvier 2009 https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Collection_memoire_VGilbert.pdf
- ² Comment éradiquer la pauvreté en France? | Benoit Floquet | TEDxISAESUPAERO
<https://youtu.be/NyM7IKx2icE>
- ³ A. Sen, « Capability and Well-Being », in M. Nussbaum et A. Sen (sous la dir.), *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon Press, 1993
<https://oxford.universitypressscholarship.com/view/10.1093/0198287976.001.0001/acprof-9780198287971-chapter-5>
- ⁴ Définition contenue dans l'Avis adopté par le Conseil économique, social et environnemental les 10 et 11 février 1987, sur la base du rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » présenté par J. Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde
<https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2015/07/RapportWresinski87-GrandePauvreteEtPrecaireSociale.pdf>
- ⁵ Pauvreté - France, Portrait social, site de l'INSEE
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797606?sommaire=4928952>
- ⁶ Insee Références, édition 2018 - Fiches - Revenus
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3549496?sommaire=3549502>
- ⁷ ATD Quart Monde, site internet
<https://www.atd-quartmonde.fr/la-definition-de-la-pauvrete-est-subjective-vrai-ou-faux/>
- ⁸ Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4659174>
- ⁹ Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017 ; Guadeloupe, Guyane et Mayotte : Insee, Budget de famille 2017 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5371235?sommaire=5371304>
- ¹⁰ Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2017 et 2018
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238395?sommaire=4238781>
- ¹¹ Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1997-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2018
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797606?sommaire=4928952&q=pauvret%C3%A9%20fra>
- ¹² "Etat du mal-logement en France , 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021
<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/26e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2021#telechargementremi2021>
- ¹³ "Etat du mal-logement en France , 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021
<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/26e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2021#telechargementremi2021>
- ¹⁴ Cour des comptes, « L'hébergement et le logement des personnes sans domicile pendant la crise sanitaire du printemps 2020 », novembre 2020
<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-03/20210318-03-Tome1-hebergement%20logement-%20personnes-domicile-pendant-crise-sanitaire-printemps-2020.pdf>
- ¹⁵ Insee Première n°1455, « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », juillet 2013
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>
- ¹⁶ Catherine Rougerie, « Difficultés de logement ; les situations de logement appréciées selon les dimensions proposées par le Conseil national de l'information statistique », Document de travail, Insee, 2020
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/4770825/F2020-02.pdf>
- ¹⁷ "Etat du mal-logement en France , 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021
<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/26e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2021#telechargementremi2021>
- ¹⁸ DREES, enquête Aide sociale 2014 et Comptes de la protection sociale
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/panoramas-de-la-drees/la-protection-sociale-en-france-et-en-europe-en-2014-resultats>
- ¹⁹ article L. 121-1 du Code de l'Action sociale et des familles (CASF)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006796483/#:~:text=Le%20d%C3%A9partement%20d%C3%A9fini%20et%20met,son%20territoire%20qui%20y%20concourent





- ²⁰ Article L. 112-3 du Code de l'Action sociale et des familles (CASF)
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032207276#:~:text=La%20protection%20de%20l'enfance,le%20respect%20de%20ses%20droits
- ²¹ L'aide et l'action sociales en France > édition 2017 > DREES, Les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/fiche14-8.pdf>
- ²² L'aide et l'action sociales en France > édition 2017 > DREES, Les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/fiche14-8.pdf>
- ²³ Panorama statistique, Jeunesse Sport Cohésion sociale, les régions françaises 2017
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/panorama/panorama2017/pdf/panorama2017.pdf>
- ²⁴ 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5365639>
- ²⁵ 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5365639>
- ²⁶ 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5365639>
- ²⁷ 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5365639>
- ²⁸ 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym, INSEE PREMIÈRE, N°1857 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5365639>
- ²⁹ Espace des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire <http://www.esspace.fr/chiffres-de-l-ess.html>
- ³⁰ Les structures de l'insertion par l'activité économique, DARES analyses, Avril 2016
<https://www.dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/2016-019.pdf>
- ³¹ Enquête Nationale Logement 2013 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1912749>
- ³² Enquête Sans Domicile 2013 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>
- ³³ Observatoire du Samusocial de Paris, « Rapport sur l'Hygiène de la Tête aux Pieds : Ectoparasitoses et Affections Cutanées », décembre 2013
https://www.researchgate.net/publication/271842763_HYTPeAC_Hygiene_et_ectoparasitoses_cher_les_personnes_sans_logement_d'Ile-de-France_A_Arnaud_F_Huber_S_Vandentorren_Rapport_Inpes_2013
- ³⁴ « Face au mal-logement, les CCAS/CIAS impliqués. D'une réponse à l'urgence à l'accompagnement vers un logement pérenne », UNCCAS, Enquêtes et observation sociale n°12, février 2018
<https://www.unccas.org/face-au-mal-logement-les-ccas-cias-impliques#.YZC3bGDMLb0>
- ³⁵ « Les schémas départementaux de domiciliation. Synthèse régionale », DRIHL Île-de-France, Décembre 2018
http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/schema_dep_dec_2018_v2.pdf
- ³⁶ PLF 2021, « Programme n°177 : Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » <http://www.senat.fr/rap/a20-141-2/a20-141-24.html>
- ³⁷ "Etat du mal-logement en France, 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021
<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/26e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2021#telechargementrem12021>
- ³⁸ Avis présenté par Jean-François Husson sur le PFL 2021, 19 novembre 2020
<http://www.senat.fr/rap/l20-138-36-1/l20-138-36-15.html#:~:text=Pour%20m%C3%A9moire%2C%20le%20co%C3%BBt%20d,h%C3%A9bergement%20d'urgence%20hors%20CHRS.>
- ³⁹ 1 Catherine Rougerie, « Difficultés de logement ; les situations de logement appréciées selon les dimensions proposées par le Conseil national de l'information statistique », Document de travail, Insee, novembre 2020
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4770825>
- ⁴⁰ "Etat du mal-logement en France, 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021
<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/26e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2021#telechargementrem12021>
- ⁴¹ Fausse attestation d'hébergement : Quels sont les risques ? CNEWS
<https://www.cnews.fr/france/2018-09-03/fausse-attestation-dhebergement-quels-sont-les-risques-793015>
- ⁴² Quadrapol, site internet <https://www.quadrapol.com/gamme/tiny-house/carol/>
- ⁴³ Lyon accueillera le premier village de Tiny-House à destination de jeunes en situation précaire, Neozone
<https://www.neozone.org/societe/lyon-accueillera-le-premier-village-de-tiny-house-a-destination-de-jeunes-en-situation-precaire/>
- ⁴⁴ L'accompagnement social, en question. Rapport élaboré par des conseillers techniques en travail social de DDASS et DRASS de la région Rhône Alpes
<http://didac-ressources.eu/wp-content/uploads/2016/10/laccompagnement-social-en-question.pdf>





⁴⁵ DREES, « Le recours aux prestations et services de protection sociale des personnes sans domicile », Minima sociaux et prestations sociales, Collection études et statistiques, édition 2015
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-statistiques-2006-2016/minima-sociaux-et-prestations-sociales-edition-2015>

⁴⁶ Unédic, 1985, Quid du chômage. Connaître ses droits, comprendre sa situation, Paris, Éd. La découverte, p. 93

⁴⁷ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima

<https://www.cairn.info/pauvres-jeunes--9782353719211.htm>

⁴⁸ Mme Marie-Christine Dalloz (UMP), Assemblée Nationale, Débat sur le projet de loi de finances pour 2010, séance du 10 novembre 2009 <https://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2009-2010/20100048.asp>

⁴⁹ M. Martin Hirsch, Haut Commissaire aux solidarités actives, Haut Commissaire à la jeunesse, Assemblée Nationale, débat sur le projet de loi de finances pour 2010, séance du 10 novembre 2009

<https://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2009-2010/20100048.asp>

⁵⁰

<https://www.toutsurmesfinances.com/argent/a/rsa-jeune-pour-un-actif-un-etudiant-une-jeune-maman-un-jeune-parent>

⁵¹ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima

<https://www.cairn.info/pauvres-jeunes--9782353719211.htm>

⁵² Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima

<https://www.cairn.info/pauvres-jeunes--9782353719211.htm>

⁵³ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima

<https://www.cairn.info/pauvres-jeunes--9782353719211.htm>

⁵⁴ Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de jeunesse, Léa Lima

<https://www.cairn.info/pauvres-jeunes--9782353719211.htm>

⁵⁵ Présentation du Contrat d'Engagement Jeune, site du ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion
<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/emploi-presentation-du-contrat-d-engagement-jeune>

⁵⁶ Le Lien social, Serge Paugam <https://www.cairn.info/le-lien-social--9782130578307.htm>

⁵⁷ Serge Paugam dans un entretien avec l'ENS Lyon

<http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-158136#section-4>

⁵⁸ Serge Paugam dans un entretien avec l'ENS Lyon

<http://ses.ens-lyon.fr/articles/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-158136#section-4>

⁵⁹ Serge Paugam Les 4 types de liens sociaux, <https://www.youtube.com/watch?v=XLDaMEnN-TE>

⁶⁰ Serge Paugam dans un entretien avec l'ENS Lyon

<http://ses.ens-lyon.fr/articles/serge-paugam-comment-penser-le-lien-social-et-la-solidarite-151169#section-2>

⁶¹ Ministère de l'économie, Contrat à Impact Social <https://www.economie.gouv.fr/contrat-impact>

⁶² "Etat du mal-logement en France, 2021", Fondation Abbé Pierre, 2021

<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/26e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2021#telechargementremi2021>





Please leave your message
Leave a message

